

TABLE DES MATIÈRES

- 3 Préface de Monsieur le ministre
- 5 Réunions et déplacements de Monsieur le ministre en 2017
- 7 Examen par les pairs du CAD
- 8 Consensus européen pour le développement
- 9 Nexus humanitaire-développement
- 10 Répartition géographique de l'aide publique au développement (APD) luxembourgeoise

L'aide publique au développement du Luxembourg en 2017

20 La coopération avec les principaux pays partenaires

- 23 Afrique
- 23 Burkina Faso
- 24 Cabo Verde
- 25 Mali
- 26 Niger
- 27 Sénégal
- 28 Amérique Centrale
- 28 Nicaragua
- 29 Asie
- 29 Laos

30 La coopération régionale

La coopération avec d'autres pays

- 33 Vietnam
- 33 El Salvador
- 34 Kosovo
- 34 Mongolie
- 35 Myanmar
- 36 Territoires palestiniens occupés
- 37 Afghanistan/Tadjikistan

La coopération avec les organisations multilatérales

- 44 L'Union européenne
- La coopération avec les ONG de développement
- 49 L'aide humanitaire
- 54 Appui aux programmes
- 56 Sensibilisation et éducation au développement
- 57 La finance inclusive et le secteur privé
- 59 Évaluation
- 61 Comité interministériel pour la coopération au développement
- 64 Communication
- 65 Annexes

PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE



Le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider

Chers(ères) ami(e)s de la Coopération luxembourgeoise,

Dans un contexte d'amélioration des perspectives économiques, la croissance mondiale s'est consolidée en 2017. Si l'on peut se réjouir de cette conjoncture globale positive, force est de constater que beaucoup de pays restent à la traîne et même dans les pays à forte croissance, des populations entières se trouvent en situation de pauvreté. Alors que le slogan des Objectifs du développement durable (ODD) stipule « leave no one behind », plus de 800 millions de personnes vivent toujours dans la pauvreté et plus de 65 millions de personnes sont déplacées dans le monde, un chiffre inégalé depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Notre monde est devenu plus interconnecté et plus complexe, sur arrière-fond de crises récurrentes, d'extrémisme violent, de changement climatique et de conflits internes dans des contextes d'extrême pauvreté. La simple mesure du produit intérieur brut (PIB) ou de la croissance économique ne suffit donc plus pour mesurer le bien-être des populations et le développement inclusif. S'ajoute à cela que, dans l'ère du « fake news », il devient de plus en plus difficile d'avoir accès à de l'information fiable pour nous permettre de faire les bons choix aux bons moments. Cela est d'autant plus important dans le domaine de la coopération au développement, où l'on doit constamment fixer des priorités et faire des choix stratégiques en fonction des moyens limités disponibles.

L'aide publique au développement (APD) globale a stagné en 2017 avec un montant total de 146,6 milliards USD. Seuls six pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont atteint ou dépassé la cible de 0,7 % de l'APD par rapport au revenu national brut (RNB): le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la Suède, la Turquie et le Royaume-Uni. Tout comme les années précédentes, le Luxembourg a tenu son engagement de dédier 1 % de son RNB à la coopération au développement et l'aide humanitaire. Cette politique volontariste répond à notre conviction que l'aide publique au développement demeure le vecteur le plus efficace et rapide pour favoriser la stabilité et la croissance inclusive et qu'elle restera vitale pour les pays en développement et la réalisation des ODD.

Il est tout aussi clair cependant que l'APD à elle seule ne suffira jamais pour répondre aux défis actuels, alors que les besoins se chiffrent en milliers de milliards de dollars. L'implication du secteur privé, des fonds d'investissement, la mobilisation des ressources nationales dans les pays en développement et le transfert de technologies et de connaissances sont autant des conditions nécessaires à la réalisation des ODD. De nouveaux partenariats doivent donc voir le jour et ce n'est pas par hasard que le thème principal des Assises de la Coopération 2017 était celui des partenariats multi acteurs. Le but étant de créer des synergies en faveur du développement avec tous les acteurs, publics et privés, la société civile, les organisations internationales, les universités et les centres de recherche.

Nous avons la chance de pouvoir compter dans ce contexte sur le savoir-faire spécifique de bon nombre d'acteurs luxembourgeois. En 2017, nous avons ainsi pu lancer et consolider des collaborations directes ou des partenariats public-privé avec des entreprises et des institutions dans les secteurs des télécommunications, de la santé, de l'éducation et de la recherche, du transport, tout comme avec des acteurs financiers, notamment dans le secteur de la microfinance. Le Luxembourg a pu confirmer son rôle de partenaire fiable, innovateur et prévisible dans le domaine de la coopération au développement. Cela nous a été confirmé par l'examen par les pairs du Comité d'aide au Développement (CAD) de l'OCDE, publié en octobre dernier.

Le CAD a salué la mise en œuvre efficace et ciblée de notre coopération, en relevant sa concentration géographique et sectorielle, permettant ainsi de maximiser son impact, sa visibilité et son influence dans ses pays partenaires. J'ai pu me rendre compte personnellement de l'appréciation et de l'impact de notre coopération sur le terrain, notamment lors de mes déplacements au Burkina Faso, au Laos et au Vietnam.

En plus des mesures prises pour accroître l'efficacité de l'aide au développement luxembourgeoise, l'OCDE a fortement apprécié l'additionnalité des fonds mobilisés pour le climat, ainsi que ceux dédiés à l'accueil des réfugiés. Cela renforce d'autant plus la crédibilité du Luxembourg au niveau international et fait de nous un acteur important dans le cadre de la réalisation de l'Agenda 2030.

Quelque 13 recommandations ont par ailleurs été émises par le CAD. Celles-ci guideront nos travaux d'élaboration d'une nouvelle stratégie générale de la coopération luxembourgeoise, en concertation avec tous les acteurs qui ont activement contribué à l'examen par les pairs de l'OCDE. Je pense notamment aux collègues du ministère des Finances, du MDDI, de LuxDev et du Cercle des ONG de développement, ainsi qu'aux membres de la Commission des Affaires étrangères du parlement, qui nous soutiennent continuellement. Nous avions d'ailleurs déjà entamé, dès le début de l'année 2017, une grande partie de réorientations stratégiques avec bon nombre de nos partenaires, au niveau bilatéral, ONG et multilatéral.

Tout au long de l'année, mon département a travaillé sur l'efficacité et la qualité des programmes et projets de coopération avec les ONG de développement. Ensemble avec le Cercle de Coopération, les conditions de cofinancement ont été revues, leurs pourcentages harmonisés et adaptés au niveau de développement des pays concernés. La loi sur la coopération a été modifiée en conséquence et il n'y aura dorénavant plus que deux taux de cofinancement : 60 % et 80 %, indépendamment du fait qu'une ONG travaille sous accord-cadre ou par le biais d'un projet individuel. Je suis par ailleurs heureux que nous ayons pu, ensemble avec la Ville de Luxembourg, soutenir le Cercle dans l'établissement de la « Maison des ONG de développement ».

Au niveau de la coopération bilatérale, nous avons élaboré une nouvelle convention entre le gouvernement et LuxDev. L'agence est aujourd'hui plus décentralisée et mieux structurée pour répondre au nouveau contexte international. Les réformes et les réorientations entreprises positionnent notre agence comme centre de compétence, capable d'étendre son rayon d'action à la mise en œuvre de projets pour d'autres mandataires également, comme par exemple la Commission européenne, le Danemark ou la Suisse.

Alors que la situation sécuritaire s'est malheureusement dégradée dans certains de nos pays partenaires, notamment au Sahel, nous avons dû nous adapter à ce nouveau contexte. Nous avons réorganisé notre manière de travailler, investi dans des infrastructures et des équipements plus sûrs, revu nos plans de sécurité et formé notre personnel sur place. C'est un travail de longue haleine qui continuera à nous occuper durant les années à venir.

Les facteurs d'instabilité, tels que des conflits et des sécheresses engendrent des crises humanitaires qui fragilisent davantage nos pays partenaires et mettent en péril les acquis dans le domaine du développement. Nous avons de ce fait augmenté notre aide humanitaire et nous l'avons rapprochée des actions de coopération à plus long terme. L'on parle ici du nexus entre l'aide humanitaire et le développement.

Dans ce contexte, nous avons également revu certaines de nos collaborations avec les agences onusiennes et organisations internationales. De nouveaux accords de partenariat stratégiques ont ainsi été signés avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Nonobstant notre apport substantiel à ces organisations, notre réponse aux crises humanitaires peut également s'appuyer sur l'expertise luxembourgeoise du secteur privé et d'une équipe de volontaires de la protection civile, formés dans le cadre de notre projet emergency.lu. En 2017, emergency.lu a été déployé de manière efficace à Madagascar, au Niger et dans les Caraïbes.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport annuel, l'année écoulée était pleine de réalisations et de défis auxquels il a fallu s'adapter en permanence. Nous avons mené dans ce contexte des évaluations différentes, conjointes et thématiques afin d'extraire un maximum de leçons de nos actions et d'améliorer encore et toujours notre coopération. Les réalisations de l'année 2017 ont été rendues possible grâce à l'engagement de tous mes collaborateurs, de nos partenaires et de tous les acteurs de la Coopération, professionnels et bénévoles. Je voudrais ici les remercier toutes et tous, leur témoigner ma reconnaissance et mon respect pour leur dévouement sans failles envers un monde plus juste. Mes remerciements tout particuliers vont cette année à Mme Martine Schommer, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire durant les cinq dernières années.

Romain Schneider Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS DE MONSIEUR LE MINISTRE EN 2017

18/01

Signature accords-cadres de développement ONG

8/02

PAM, Mme Cousin : signature accord de partenariat stratégique

18-19/02

Visite au Burkina Faso : Commission de Partenariat et inauguration du centre Noomdo de l'ONG Le Soleil dans la Main

2/03

Bruxelles : Conférence internationale « She Decides »

13-14/02

Rome : Conseil des gouverneurs FIDA

28/02

BEI : Bridge Forum Dialogue

26/01

Genève : signature Accord de partenariat stratégique avec le CICR et UNHCR

23/03

Entrevue avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE

4/04

Entrevue avec Maria Teresa Fernandez de la Vega, ancienne Vice PM d'Espagne et Présidente de la Fondation Femmes pour l'Afrique

28/04

Visite du ministre des Affaires étrangères du Cabo Verde, Luis Filipe Tavares

16/03

14/03

Luxembourg:

Spéciaux Sahel

Réunion Envoyés

Bruxelles : réunion informelle du CAE développement

6/04

Journée coopération lors de la conférence diplomatique (3-7.04)

2/05

Conférence de presse : Lëtz'Step to Fairtrade

8/05

Visite au Salvador : Commission de dialogue bilatérale

12/05

50^e anniversaire Aide à l'Enfance de l'Inde

29/05

Conférence de presse conjointe avec le MDDI – Agenda 2030

2/05

Visite de la Maison de la Microfinance

2/05

Inauguration nouveaux locaux du Cercle de Coopération des ONGD

9-10/05

Visite au Nicaragua : Commission de partenariat

19/05

Bruxelles : CAE développement

7/06

Bruxelles : European Development Days

26/06

Présentation Rapport annuel 2016 à la Commission des Affaires étrangères

5/07

40° Midi de la Microfinance en présence de S.A.R. la Grande-Duchesse

17-19/07

New York : High Level Political Forum

18-20/06

Cabo Verde : Commission de partenariat

27/06

Réunion annuelle MicroInsuranceNetwork

11/07

Londres : Family Planning Summit

11/09

Tallinn : réunion informelle du CAE développement

9-11/10

Addis Abeba : Semaine africaine de la Microfinance

7/11

35° anniversaire du CITIM

13-16/11

Vietnam et Laos : Augmentation PIC

BRE OCIOBRI

13-14/09

Assises de la Coopération luxembourgeoise

26/10

Sénégal : Commission de Partenariat

9/11

25° anniversaire Fairtrade

30/11

Remise du Prix européen de la microfinance

5/12

Discours sur la Coopération au développement à la Chambre des Députés

11/12

Bruxelles : CAE développement

13/12

Paris : Conférence Niger PDES (Sur le financement du Programme de développement économique et social)

8/12

Visite du ministre de la Coopération internationale du Soudan Idris Suleiman Moustafa

Visite du ministre des Finances du Kosovo Bedri Hamza

Visite du CEO du Global partnership for Education Alice Albright

EXAMEN PAR LES PAIRS DU CAD





Rapport final de l'examen par les pairs de l'OCDE sur la coopération au développement du Luxembourg (2017)

En 2017, le Luxembourg a fait l'objet d'un examen par les pairs réalisé par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Chaque membre du CAD est soumis à un tel examen tous les cinq ans, dans le but de suivre ses efforts, de lui demander de rendre compte de l'exécution des engagements qu'il a pris et de formuler des recommandations d'amélioration.

Dans ce contexte, le Luxembourg a soumis, à la fin de 2016, un mémorandum exposant les principales évolutions intervenues dans sa politique et ses programmes depuis le dernier examen par les pairs en 2012. En mars 2017, le Secrétariat de l'OCDE et les deux pays membres du CAD désignés comme « examinateurs », en l'occurrence le Danemark et la Slovaquie, se sont rendus à Luxembourg pour y obtenir des informations de première main sur le contexte dans lequel s'inscrivent les efforts de la Coopération luxembourgeoise. À cette occasion, des entretiens ont été organisés avec les fonctionnaires de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, du ministère des Affaires étrangères et européennes, du ministère des Finances et du ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI). En outre, l'équipe du CAD a rencontré des représentants de l'agence LuxDev et du Cercle de coopération des ONGD, ainsi que les membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des Députés. Par la suite, elle a effectué une mission sur le terrain au Sénégal afin d'apprécier la manière dont le Luxembourg a intégré dans ses actions les politiques, principes et préoccupations majeurs du CAD.

Sur cette base, l'équipe en charge de l'examen par les pairs a rédigé un rapport ainsi que les principales conclusions et recommandations du CAD qui ont fait l'objet d'une discussion lors d'une réunion avec les membres du CAD le 20 septembre 2017 à Paris. Une délégation du Luxembourg, composée de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, du ministère des Finances, du MDDI, de LuxDev et du Cercle de Coopération des ONGD, a participé à cette réunion. À cette occasion, les membres du CAD ont mené un échange de vues sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques de la Coopération luxembourgeoise, notamment en ce qui concerne les contextes fragiles et la concentration de l'aide. Un autre débat a porté sur l'expérience du Luxembourg en matière de mobilisation d'investisseurs en vue du financement de la lutte contre le changement climatique.

L'OCDE a publié la version finale du rapport sur le Luxembourg en date du 19 octobre 2017. Dans son rapport, elle a salué le fait que le Luxembourg est, après la Norvège, le bailleur le plus généreux du CAD. Elle a constaté en outre que le Luxembourg s'est attaché à mettre en pratique les principes de l'efficacité de l'aide en appliquant, entre autres, les principes de responsabilité mutuelle et d'appropriation dans toutes ses activités. Grâce à une forte concentration géographique et sectorielle, la Coopération luxembourgeoise est en mesure de maximiser son impact, sa visibilité et son influence dans ses pays prioritaires. L'OCDE a également formulé 13 recommandations que le Luxembourg devra mettre en œuvre au cours des prochaines années. Il s'agit surtout de spécifier davantage la politique d'aide au développement en finalisant certaines stratégies et de conduire des évaluations plus ciblées pour valoriser les expériences acquises.

CONSENSUS EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT



Le ministre Schneider lors du CAE Développement le 19.05.2017

Le nouveau Consensus européen pour le développement, négocié depuis la rentrée 2016, a été adopté au CAE Développement le 19 mai 2017 et signé lors des Journées européennes du développement le 7 juin.

Ce Consensus, esquissant les grandes lignes de la future politique européenne de développement, constitue une nouvelle vision collective et un nouveau plan d'action pour éradiquer la pauvreté et parvenir à un développement durable. Il intègre pleinement les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Ce faisant, il aligne l'action européenne dans le domaine du développement sur le programme de développement durable à l'horizon 2030, qui constitue également une dimension transversale de la stratégie globale de l'UE.

À l'issue de négociations ardues, l'adoption définitive interinstitutionnelle du nouveau Consensus a été signée par Antonio Tajani, président du Parlement européen, Joseph Muscat, Premier ministre maltais, au nom du Conseil et des États membres, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, et Mme Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le Consensus a été cosigné par le président de la Banque européenne d'investissement, Werner Hoyer.

Lors du CAE Développement en mai 2017, le ministre Schneider a demandé l'ajout d'une déclaration unilatérale au procès-verbal du Conseil qui résume la position que le Luxembourg a adoptée à l'égard du nouveau Consensus. Il a jugé que le texte final du Consensus englobe une multitude de sujets et de préoccupations sans lien direct avec la coopération au développement et qu'il définit la politique de développement de façon trop stricte comme un des instruments de l'action extérieure de l'UE qui doit se subordonner aux exigences et besoins d'une politique globale.

NEXUS HUMANITAIRE-DÉVELOPPEMENT



Abris d'urgence pour les personnes déplacées par le conflit avec Boko Haram © A. Jacoby



Adduction d'eau dans la région de Diffa (Niger)



Édition 2017 des Assises de la Coopération : table ronde consacrée au sujet du Nexus

La notion du nexus humanitaire-développement, faisant actuellement l'objet de nombreuses discussions dans différentes enceintes internationales, renvoie au lien qui existe entre l'aide humanitaire et le développement.

En 2017, le Luxembourg a suivi de près les travaux sur le « nexus » en contribuant notamment à l'élaboration de conclusions du Conseil sur ce lien. Ainsi, le Luxembourg a soutenu une meilleure coordination et une plus grande complémentarité entre les actions des acteurs du développement et ceux de l'action humanitaire. Dans ce contexte, tout en rappelant la nécessité de sauvegarder la spécificité de l'action humanitaire (principes humanitaires : indépendance, neutralité, humanité, impartialité), le Luxembourg a appuyé les démarches qui visent à contribuer à une meilleure connaissance de la situation et à une analyse commune des vulnérabilités et des besoins.

Le Luxembourg a également participé aux travaux sur la nouvelle Stratégie européenne en matière de « Résilience ». Lors du processus préparatoire menant à l'adoption de cette stratégie, le Luxembourg avait salué l'accent qui a été mis sur la prévention des conflits et des crises. Par ailleurs, le Luxembourg s'était félicité de l'objectif de contribuer à la création de sociétés inclusives (conformément à l'Agenda 2030) et de l'importance accordée à l'État de droit, aux droits de l'homme, aux questions du genre et au développement durable. Enfin, pour la mise en œuvre de la stratégie, le Luxembourg avait souligné la nécessité d'adapter l'approche aux contextes spécifiques.

Pour alimenter les réflexions au niveau national, une table ronde des Assises 2017 de la Coopération luxembourgeoise était centrée sur le nexus entre l'aide humanitaire et la coopération au développement, avec un accent particulier mis sur la région du Sahel. À cette occasion, les panélistes Dan Dano Mahamdou Laoualy, gouverneur de la région de Diffa (Niger), Daisy Dell (UNHCR), Marc Giacomini (Service européen pour l'action extérieure), Cyprien Fabre (OCDE) et Lazare Zoungrana (Croix-Rouge Burkina Faso) se sont réunis autour du ministre Romain Schneider pour débattre du sujet avec l'ensemble des participants des Assises 2017.

Pour le Luxembourg, la région de Diffa au Niger représente un exemple concret pour la mise en œuvre du nexus car la Coopération luxembourgeoise y met en œuvre des projets de développement et intervient aussi dans l'urgence humanitaire.

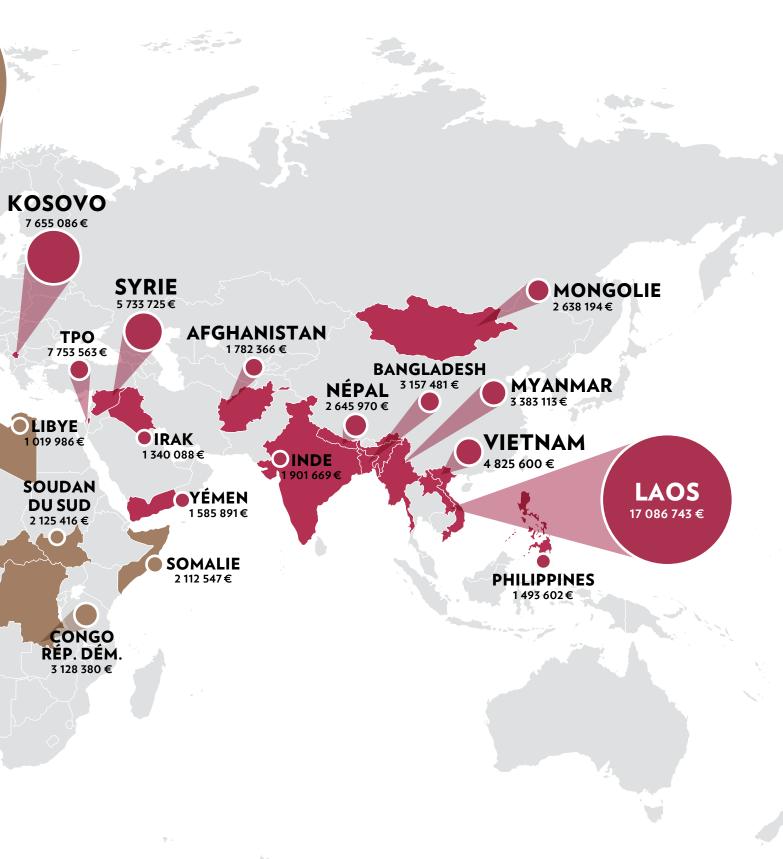
Augmenter l'accès à l'eau et l'assainissement est une priorité pour la Coopération luxembourgeoise afin de contribuer à l'ODD 6 qui vise à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous.

Ainsi à Kargamari, dans la région de Diffa, la construction d'une adduction d'eau a permis à plus de 1 800 personnes d'avoir accès à l'eau potable. Le Luxembourg, en tant que chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur, appuie le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement dans la mise en œuvre de ses objectifs dans cette région et à travers l'ensemble du pays.

En parallèle, dans le domaine humanitaire, le Luxembourg finance des abris d'urgence et des programmes d'assistance humanitaire.

Depuis l'été 2017, le Luxembourg, en collaboration avec l'UNHCR, met également à disposition de la connectivité gratuite aux travailleurs humanitaires à Diffa via la plateforme de télécommunications *emergency.lu*.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE **DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) LUXEMBOURGEOISE NIGER** 26 653 048€ **MALI** 17 316 900€ SÉNÉGAL 14 228 887 € **BURKINA FASO EL SALVADOR** 4 289 299€ **CABO VERDE** 9 009 309€ CENTRAFRICAINE RÉP. **NICARAGUA** PÉROU 9 979 460€ 1114 422€ **BOLIVIE** 1406408€



L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DU LUXEMBOURG EN 2017

ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2017

En 2017, l'aide publique au développement (APD) luxembourgeoise s'est établie à 377 093 414 euros, ce qui représente 1 % du revenu national brut (RNB). Le Luxembourg figure donc toujours – aux côtés du Danemark, de la Norvège, de la Suède et du Royaume-Uni – parmi le nombre restreint de pays membres du CAD qui ont maintenu leur APD à un niveau égal ou supérieur à 0,7 % du RNB.

Sur le plan international, l'aide publique au développement a atteint 146,6 milliards de dollars en 2017, soit un léger recul en termes réels par rapport à 2016, notamment en raison de la diminution des dépenses consacrées aux réfugiés dans les pays donateurs. Si l'on exclut ces dernières, les apports nets d'APD ont augmenté de 1,1 % en termes réels par rapport à l'année dernière.

L'aide bilatérale aux pays les moins avancés a augmenté de 4 % en termes réels, culminant à 26 milliards USD après plusieurs années de baisse. L'aide à l'Afrique en général a augmenté de 3 % pour s'établir à 29 milliards USD ; s'agissant spécifiquement de l'aide à l'Afrique subsaharienne, elle a progressé dans les mêmes proportions pour atteindre 25 milliards USD. L'aide humanitaire quant à elle a augmenté de 6,1 % en termes réels, passant à 15,5 milliards USD.

L'APD représente plus des deux tiers du financement extérieur affecté aux pays les moins avancés, et permet souvent d'agir comme levier pour mobiliser l'investissement privé, d'accroître les recettes fiscales intérieures dans les pays pauvres et de contribuer ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

L'aide publique au développement provenant des pays membres du Comité d'aide au développement a représenté en moyenne 0,31 % du RNB en 2017, contre 0,32 % en 2016.

L'APD EN 2017 PAR MINISTÈRE

En 2017, le ministère des Affaires étrangères et européennes a géré et mis en œuvre 83,01 % de l'aide publique au développement, soit 313,02 millions d'euros (dont 307,17 millions d'euros pour la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire).

Les 16,99 % restants résultent de contributions effectuées par le ministère des Finances (9,96 %), plusieurs autres ministères (1,06 %) ainsi que de la part de la contribution luxembourgeoise versée au budget général de l'UE – en dehors du Fonds européen de développement (FED) – qui a été affectée par la Commission européenne à des fins de coopération au développement en 2017 (22,52 millions d'euros, soit 5,97 % de l'APD luxembourgeoise).

Notons à ce titre que l'aide luxembourgeoise déboursée à travers l'ensemble des organismes de l'Union, y compris la contribution luxembourgeoise au FED, s'élève à 33,43 millions d'euros. Le tableau récapitulatif ci-dessous donne un aperçu détaillé des dépenses par article budgétaire et par ministère effectuées en 2017 et qui ont été notifiées comme APD au Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Article budgétaire	Ministère	Crédit voté	Part APD en 2017
	01. Ministère des Affaires étrangères et européennes	335 597 569 €	313 022 888 €
	Direction politique	13 039 314 €	2 764 166 €
01.2.12.300	Missions de gestion civile ou militaire de crise et missions d'observation et de soutien organisées par le Luxembourg et/ou des organisations internationales : dépenses administratives et opérationnelles	44 770 €	-€
01.2.35.030	Contributions obligatoires aux divers budgets et aux autres dépenses communes des institutions internationales et frais s'y rattachant ; autres dépenses à caractère international	6 607 234 €	1 252 454 €

	Ministère	Crédit voté	Part APD en 2017
01.2.35.031	Subventions à des institutions et organisations internationales ; subventions pour le financement d'actions internationales de secours et de solidarité	1 204 000 €	886 219 €
01.2.35.032	Contributions obligatoires à des opérations de maintien de la paix sous les égides d'organisations internationales ainsi qu'aux mécanismes de gestion de crise de l'UE	4 841 349 €	555 493 €
01.2.35.033	Contributions volontaires à des missions de gestion civile ou militaire de crise d'organisations internationales	50 000 €	50 000 €
01.2.35.060	Contributions volontaires à des actions internationales à caractères politiques ou économiques	280 000 €	20 000 €
	Direction des relations économiques internationales	1 100 000 €	764 112 €
01.3.35.040	Assistance économique et technique, actions humanitaires et actions de formation sur le plan international	1 100 000 €	764 112 €
	Direction de l'immigration	209 250 €	290 012 €
01.4.12.330	Participation de l'État à la réalisation de projets européens en matière d'immigration et d'asile dans le cadre du Fonds Asile et Migration	209 250 €	290 012 €
	Direction de la défense	13 000 000 €	2.035 000 €
01.5.35.034	Contributions du Luxembourg à des activités de réforme du secteur de sécurité, notamment dans le cadre d'organisations internationales	1 200 000 €	1 200 000 €
01.5.35.035	Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le cadre de missions de prévention et de gestion de crise	13 000 000 €	835 000 €
	Direction de la coopération au développement	306 169 992 €	307 169 598 €
01.7.11.300	Indemnités et dépenses statutaires du personnel affecté aux missions de coopération	836 513 €	454 688 €
01.7.12.011	Frais de déménagement des agents à l'étranger	42 500 €	55 016 €
01.7.12.012	Frais de route et de séjour et de voyages statuaires à l'étranger effectués dans le cadre de missions de coopération au développement et d'action humanitaire	540 000 €	570 765 €
01.7.12.050	Frais de port	9 000 €	7 090 €
01.7.12.070	Location et entretien des équipements informatiques	15 000 €	-€
01.7.12.120	Frais d'experts et d'études	15 000 €	12 254 €
01.7.12.140	Actions d'information et de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement	90 000 €	35 748 €
01.7.12.190	Actions de formation, d'études et de recherche ; séminaires et conférences	90 000 €	52 389 €
01.7.12.250	Bureaux de coopération dans les pays en développement	450 000 €	874 050 €
01.7.12.300	Suivi, contrôle et évaluation de projets et de programmes de coopération au développement	620 000 €	616 377 €
01.7.32.020	Congé de la coopération au développement : indemnités compensatoires et indemnités forfaitaires	65 000 €	75 364 €
01.7.33.000	Participation aux frais d'organisations non gouvernementales (ONG) pour la réalisation d'actions de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement et autres mesures à cet effet	2 350 000 €	2 259 201 €
01.7.33.010	Subventions aux frais du Cercle de coopération des organisations non gouvernementales et autres mesures visant à promouvoir la coopération au développement	360 000 €	401 422 €
01.7.35.000	Coopération au développement : contributions à des programmes d'assistance économique et technique et aux actions humanitaires de l'Union Européenne ; dépenses diverses dans le même but	11 500 000 €	11 116 145 €
01.7.35.030	Coopération au développement : contribution à des programmes et priorités thématiques d'institutions internationales autres que l'Union Européenne	19 000 000 €	18 972 647 €
01.7.35.031	Coopération au développement : contributions volontaires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union européenne	24 000 000 €	24 000 000 €
01.7.35.032	Coopération au développement : contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union Européenne	500 000 €	459 869 €
01.7.35.060	Subsides au titre de l'action humanitaire : aide d'urgence suite à des catastrophes naturelles, des conflits armés et des situations de crise humanitaire ; aide alimentaire ; activités de prévention, de réhabilitation ou de reconstruction	42 000 000 €	41 984 811 €
	consécutive à une situation d'urgence		

Article budgétaire	Ministère	Crédit voté	Part APD en 2017
FCD	Fonds de la Coopération au Développement	204 117 951 €	207 291 427 €
	Remboursements		-2 158 625 €
	02. Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	220 000 €	119 043 €
02.0.35.030	Contributions et cotisations à l'UNESCO	220 000 €	119 043 €
	04. Ministère des Finances	36 763 000 €	37 566 769 €
34.0.54.030	Participation aux programmes et projets des institutions financières internationales et aide au développement	13 000 000 €	15 147 141 €
34.0.54.032	Participations aux programmes de l'agence de transfert de technologie financière (ATTF)	1 305 000 €	673 979 €
34.0.84.036	Institutions financières internationales : augmentation et ajustement de la souscription du GDL moyennant versement en espèces, versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par des institutions financières internationales	3 677 000 €	- €
34.8.84.037	Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales : alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement	18 781 000,00 €	20 842 996 €
	Fonds de lutte contre le trafic de stupéfiants	-€	902 653 €
	Union européenne		22 515 567 €
Dépenses pour ordre	Contribution au budget de l'UE		22 515 567 €
	08. Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative	105 397 139 €	3 612 206 €
08.0.11.000	Traitements des fonctionnaires	105 397 139 €	3 612 206 €
	14. Ministère de la Santé	355 000 €	256 941 €
14.0.35.060	Contributions à des organismes internationaux	355 000 €	256 941 €
	Total APD nette		377 093 414 €
	RNB	0,998 %	37 790 000 000 €

Répartition de l'APD en %

Ministère des Affaires étrangères et européennes - hors Direction de la coopération	1,55 %	83,01 %
Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction de la coopération	81,46 %	
Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	0,03 %	1,06 %
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative	0,96 %	
Ministère de la Santé	0,07 %	
Ministère des Finances	9,96 %	9,96 %
Contribution au budget de l'UE	5,97 %	5,97 %
	100 %	100 %

VENTILATION DE L'APD PAR TYPE DE COOPÉRATION EN 2017

Le tableau ci-dessous renseigne sur la ventilation par type de coopération de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2017 en suivant les règles du CAD.

Il en ressort que la coopération bilatérale au sens du CAD représente 71,89 % de l'ensemble des dépenses (Fonds pour la coopération au développement (FCD) et articles budgétaires), contre 28,11 % consacrés à la coopération multilatérale. L'aide humanitaire, qui est incluse dans la coopération bilatérale, a représenté 12,87 % de l'APD en 2017.

L'ensemble des ONG a géré près d'un cinquième de l'aide publique au développement luxembourgeoise, dont quasi 16 % pour les ONG luxembourgeoises agréées auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes.

La différence entre APD brute et nette s'explique par les remboursements réalisés au bénéfice du FCD, voire directement de la Trésorerie de l'État en cours d'exercice (cf. point 5 infra).

Répartition de l'APD brute	2017	% de la coop. bilatérale	% de l'APD	Dont aide humanitaire	% Aide humanitaire bilatérale	% de l'APD
Coopération bilatérale brute	272 632 808,73 €	100,00 %	71,89 %	48 526 164,52 €	17,80 %	12,87 %
Programmes et projets mis en œuvre par LuxDev	92 641 119,22 €	33,98 %	24,43 %	-€	0,00 %	0,00 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	65 351 077,24 €	23,97 %	17,23 %	23 770 000,00 €	48,98 %	6,27 %
Autres programmes et projets bilatéraux (BI-MAE hors ONG et agences)	21 036 282,60 €	7,72 %	5,55 %	500 000,00€	1,03 %	0,13 %
Coopération mise en œuvre par les ONG	73 172 153,20 €	26,84 %	19,29 %	18 532 118,92 €	38,19 %	4,89 %
dont ONG nationales	58 617 547,67 €	21,50 %	15,46 %	9 482 118,92 €	19,54 %	2,50 %
dont ONG internationales	12 235 158,42 €	4,49 %	3,23 %	8 950 000,00 €	18,44 %	2,36 %
dont ONG basées dans un pays en développement	2 319 447,11 €	0,85 %	0,61 %	100 000,00€	0,21 %	0,03 %
Appui aux programmes	3 097 465,06 €	1,14 %	0,82 %	- €	0,00 %	0,00 %
Autres	17 334 711,41 €	6,36 %	4,57 %	5 724 045,60 €	11,80 %	1,51 %

Répartition de l'APD brute	2017	% de la coop. multilatérale	% de l'APD
Coopération multilatérale brute	106 619 230,12 €	100 %	28,11 %
Organismes des Nations unies	38 531 326,80 €	36,14 %	10,16 %
Institutions de l'Union européenne	33 426 712,00 €	31,35 %	8,81 %
Banque mondiale & FMI	17 175 000,00 €	16,11 %	4,53 %
Banques régionales de développement	10 941 437,67 €	10,26 %	2,89 %
Autres	6 544 753,66 €	6,14 %	1,73 %
APD brute	379 252 038,85 €		
Recettes	-2 158 625,32 €		
APD nette (hors recettes)	377 093 413,53 €		

VENTILATION DE L'APD PAR SECTEURS D'INTERVENTION EN 2017

Le tableau suivant renseigne sur la ventilation sectorielle de l'ensemble des dépenses de l'APD du Luxembourg en 2017.

En 2017, la Coopération luxembourgeoise continue de se concentrer sur les secteurs regroupés dans la catégorie des infrastructures et services sociaux, qui représentent 36,82 % de l'ensemble de l'aide (et 43,08 % de l'aide bilatérale). À l'intérieur de cette catégorie, sont regroupés l'éducation, la santé, la politique en matière de population/santé et fertilité, la distribution d'eau et assainissement ainsi que le soutien à la gouvernance et à la société civile.

La catégorie des infrastructures et services économiques a représenté 6,67 % de l'aide (9,19 % de l'aide bilatérale), les deux principales sous-catégories étant celle des investissements dans le secteur des banques et services financiers (finance inclusive) et celle des communications. La catégorie du secteur de production représente 6,16 % de l'APD en 2017 (8,40 % de l'aide bilatérale), l'essentiel étant dédié au secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Les appuis à destination plurisectorielle ou transversale ont représenté 4,10 % de l'APD (5,40 % de l'aide bilatérale).

Notons finalement que dans le cadre de l'APD multilatérale, une grande partie des investissements (77,77 %) ne peut pas être affectée à un secteur précis. Ceci s'explique par la nature même de l'aide multilatérale qui est constituée des contributions directes, obligatoires ou volontaires, au budget général des agences multilatérales.

Ventilation sectorielle de l'APD bilatérale & multilatérale brute	APD bilatérale	%	APD multilatérale	%	Total par secteur	%
Infrastructure et services sociaux	117 454 261,36 €	43,08 %	22 202 203,03 €	20,82 %	139 656 464,39 €	36,82 %
Éducation	36 121 421,00 €	13,25 %	900 000,00 €	0,84 %	37 021 421,00 €	9,76 %
dont éducation, niveau non spécifié	1 928 613,93 €	0,71 %	900 000,00 €	0,84 %	2 828 613,93 €	0,75 %
dont éducation de base	8 688 877,54 €	3,19 %	- €	0,00 %	8 688 877,54 €	2,29 %
dont éducation secondaire	24 321 931,80 €	8,92 %	- €	0,00 %	24 321 931,80 €	6,41 %
dont éducation post-secondaire	1 181 997,73 €	0,43 %	- €	0,00 %	1 181 997,73 €	0,31 %
Santé	27 015 804,05 €	9,91 %	7 670 000,00 €	7,19 %	34 685 804,05 €	9,15 %
dont santé, général	19 982 459,40 €	7,33 %	2 970 000,00 €	2,79 %	22 952 459,40 €	6,05 %
dont santé de base	7 033 344,65 €	2,58 %	4 700 000,00 €	4,41 %	11 733 344,65 €	3,09 %
Politique en matière de population/santé et fertilité	4 453 413,88 €	1,63 %	10 400 000,00€	9,75 %	14 853 413,88 €	3,92 %
Distribution d'eau et assainissement	13 865 842,28 €	5,09 %	-€	0,00 %	13 865 842,28 €	3,66 %
Gouvernement et société civile	24 284 298,30 €	8,91 %	1 962 203,03 €	1,84 %	26 246 501,33 €	6,92 %
dont gouvernement et société civile - général	21 907 336,06 €	8,04 %	1 516 000,00 €	1,42 %	23 423 336,06 €	6,18 %
dont politique fiscale et soutien à l'administration fiscale	2 330 438,00 €	0,85 %	250 000,00 €	0,23 %	2 580 438,00 €	0,68 %
dont participation démocratique et société civile	3 697 646,94 €	1,36 %	20 000,00 €	0,02 %	3 717 646,94 €	0,98 %
dont conflits, paix et sécurité	2 376 962,24 €	0,87 %	716 203,03 €	0,67 %	3 093 165,27 €	0,82 %
Infrastructure et services sociaux divers	11 713 481,85 €	4,30 %	1 000 000,00 €	0,94 %	12 713 481,85 €	3,35 %
Infrastructure et services économiques	25 048 648,99 €	9,19 %	250 000,00 €	0,23 %	25 298 648,99 €	6,67 %
Communications	9 307 638,97 €	3,41 %	- €	0,00 %	9 307 638,97 €	2,45 %
Énergie : production, distribution et efficacité - général	334 949,65 €	0,12 %	-€	0,00 %	334 949,65 €	0,09 %
Production d'énergie, sources renouvelables	90 000,00 €	0,03 %	- €	0,00 %	90 000,00 €	0,02 %
Banques et services financiers	14 437 594,24 €	5,30 %	250 000,00 €	0,23 %	14 687 594,24 €	3,87 %
Entreprises et autres services	378 466,13 €	0,14 %	- €	0,00 %	378 466,13 €	0,10 %
Production	22 913 084,71 €	8,40 %	450 000,00 €	0,42 %	23 363 084,71 €	6,16 %
Agriculture, sylviculture et pêche	21 278 009,34 €	7,80 %	300 000,00 €	0,28 %	21 578 009,34 €	5,69 %
Industries manufacturières, industries extractives, construction	1 067 524,77 €	0,39 %	- €	0,00 %	1 067 524,77 €	0,28 %
Politique commerciale et réglementations	69 055,83 €	0,03 %	150 000,00€	0,14 %	219 055,83 €	0,06 %
Tourisme	498 494,76 €	0,18 %	- €	0,00 %	498 494,76 €	0,13 %
Destination plurisectorielle ou transversale	14 733 593,14 €	5,40 %	800 000,00 €	0,75 %	15 533 593,14 €	4,10 %
Protection de l'environnement	1 161 565,03 €	0,43 %	800 000,00 €	0,75 %	1 961 565,03 €	0,52 %
Autres multisecteurs	13 572 028,11 €	4,98 %	- €	0,00 %	13 572 028,11 €	3,58 %
dont aide plurisectorielle	4 639 995,38 €	1,70 %	- €	0,00 %	4 639 995,38 €	1,22 %
dont développement et gestion urbaine	537 800,00 €	0,20 %	- €	0,00 %	537 800,00 €	0,14 %
dont développement rural	8 348 124,18 €	3,06 %	- €	0,00 %	8 348 124,18 €	2,20 %
dont éducation et formation plurisectorielles	46 108,55 €	0,02 %	- €	0,00 %	46 108,55 €	0,01 %
dont institutions scientifiques et de recherche	- €	0,00 %	- €	0,00 %	-€	0,00 %
Aide alimentaire développementale/ sécurite alimentaire	3 903 250,90 €	1,43 %	-€	0,00 %	3 903 250,90 €	1,03 %
Aide humanitaire	48 526 164,52 €	17,80 %	- €	0,00 %	48 526 164,52 €	12,80 %
Intervention d'urgence	41 055 151,27 €	15,06 %	- €	0,00 %	41 055 151,27 €	10,83 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	36 064 599,94 €	13,23 %	-€	0,00 %	36 064 599,94 €	9,51 %

Ventilation sectorielle de l'APD bilatérale & multilatérale brute	APD bilatérale	%	APD multilatérale	%	Total par secteur	%
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	3 909 051,33 €	1,43 %	-€	0,00 %	3 909 051,33 €	1,03 %
Reconstruction et réhabilitation	3 373 287,50 €	1,24 %	- €	0,00 %	3 373 287,50 €	0,89 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4 097 725,75 €	1,50 %	-€	0,00 %	4 097 725,75 €	1,08 %
Frais administratifs des donneurs	17 877 698,45 €	6,56 %	-€	0,00 %	17 877 698,45 €	4,71 %
Sensibilisation	3 095 400,13 €	1,14 %	-€	0,00 %	3 095 400,13 €	0,82 %
Non affecté / non spécifié	19 080 706,53 €	7,00 %	82 917 027,09 €	77,77 %	101 997 733,62 €	26,89 %
Total aide bilatérale & multilatérale ventilable par secteur	272 632 808,73 €	100,00 %	106 619 230,12 €	100,00 %	379 252 038,85 €	100,00 %

LE FONDS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN 2017

Instauré par la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la Coopération au développement et l'action humanitaire, le Fonds de la Coopération au développement (FCD) est un instrument qui permet au ministère des Affaires étrangères et européennes de mener à bien des programmes et des projets de coopération qui s'étendent sur plusieurs années.

Le budget de l'État a alimenté le FCD à hauteur de 204 117 951 euros en 2017 ; s'y ajoutent l'avoir disponible au 1er janvier, à savoir 2 736 777 euros, ainsi que les recettes en cours d'exercice (2 158 625 euros), essentiellement des remboursements par des ONG et des agences et de fonds non déboursés dans le cadre de projets cofinancés par le ministère.

En 2017, un montant total de 207,37 millions d'euros a été déboursé à charge du FCD. LuxDev, en tant que principal mandataire dans le cadre de la mise en œuvre des projets et des programmes relevant de la coopération bilatérale gouvernementale, a bénéficié de la majeure partie, à savoir 92,64 millions d'euros (44,69 %). Suivent les organisations non gouvernementales de développement qui ont perçu 38,68 millions d'euros (18,66 %) dans le cadre du cofinancement de leurs projets et programmes et la prise en charge d'une partie de leurs frais administratifs. Le solde a été dédié aux projets mis en œuvre par le ministère directement avec d'autres partenaires (15,58 %) ou avec des agences multilatérales (17,26 %) ainsi que pour le volet d'appui aux programmes.

Déboursements à charge du FCD en 2017 par rubrique

	APD	%
Programmes et projets mis en œuvre par Lux-Development	92 641 119,22 €	44,69 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	35 777 065,26 €	17,26 %
Autres programmes et projets bilatéraux	32 305 742,09 €	15,58 %
Coopération avec les ONG (accords-cadres, cofinancements et frais administratifs)	38 679 113,92 €	18,66 %
Appui aux programmes	3 022 100,62 €	1,46 %
Aide humanitaire	3 909 051,33 €	1,89 %
Total	207 291 427,07 €	100,00 %

ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'aide publique au développement luxembourgeoise connut d'abord une croissance lente mais constante.

À l'occasion du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en juin 1992, le Premier ministre Jacques Santer annonça solennellement la volonté du Luxembourg « d'arriver à 0,7 % du RNB à l'an 2000 ». Cet objectif fut confirmé par la suite et en 1999, lors de la formation du nouveau gouvernement, il fut décidé de se fixer comme objectif le taux de 0,7 % en 2000, puis d'augmenter cette aide « en vue de se rapprocher du 1 % en fin de législature ».

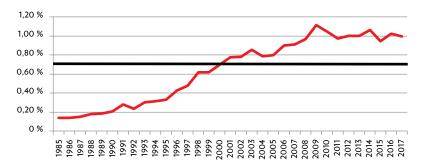
La cible des 0,7 % du RNB fut atteinte comme prévu en 2000 et les années suivantes virent la confirmation de cet engagement, l'APD ne redescendant jamais sous ce seuil. En 2009, l'aide publique luxembourgeoise dépassa pour la première fois le seuil de 1 % du RNB.

Cet objectif est toujours d'actualité même si certaines années le ratio APD/RNB varie légèrement aux alentours du 1 %, conséquence des réévaluations du RNB en cours d'année.

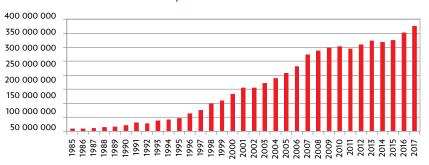
Évolution depuis 1985 de l'aide publique au développement par rapport au revenu national brut

1986 9 672 805,34 € 7 005 669 324,91 € 0	,14 % ,14 % ,15 %
	*
1987 11 110 587,78 € 7 370 147 174,39 € 0	15 %
	,,
1988 14 201 572,14 € 8 058 002 126,93 € 0	,18 %
1989 16 566 228,47 € 9 109 318 565,49 € 0	,18 %
1990 20 751 910,64 € 10 001 065 942,16 € 0),21 %
1991 31 284 162,83 € 11 146 433 184,02 € 0	,28 %
1992 27 739 285,42 € 11 701 516 364,69 € 0	,24 %
1993 38 200 392,17 € 12 671 598 095,19 € 0	,30 %
1994 41 596 533,46 € 13 252 189 519,56 € C),31 %
1995 46 113 000,00 € 13 992 800 000,00 € 0	,33 %
1996 63 077 000,00 € 14 705 000 000,00 € 0	,43 %
1997 75 596 000,00 € 15 803 700 000,00 € 0	,48 %
1998 98 829 000,00 € 16 020 300 000,00 € 0	,62 %
1999 110 118 000,00 € 17 868 200 000,00 € 0	,62 %
2000 133 433 659,00 € 19 170 400 000,00 € 0	,70 %
2001 155 128 137,00 € 20 050 300 000,00 € 0	,77 %
2002 155 735 183,00 € 19 897 800 000,00 € 0	,78 %
2003 171 677 042,00 € 20 027 700 000,00 € 0	,86 %
2004 188 981 534,00 € 23 988 000 000,00 € 0	,79 %
2005 207 387 692,00 € 26 007 300 000,00 € 0	,80 %
2006 231 510 318,00 € 25 800 400 000,00 € 0	,90 %
2007 275 135 892,00 € 30 158 600 000,00 € 0	,91 %
2008 287 679 785,00 € 29 729 000 000,00 € 0	,97 %
2009 297 817 177,00 € 25 126 100 000,00 €	1,11 %
2010 304 031 901,10 € 28 633 700 000,00 € 1	,05 %
2011 294 322 548,33 € 30 250 700 000,00 € 0	,97 %
2012 310 447 807,61 € 30 927 066 000,00 € 1,	00 %
2013 323 037 939,00 € 32 284 000 000,00 € 1,	00 %
2014 318 347 926,85 € 29 970 000 000,00 € 1,	,06 %
2015 324 941 071,12 € 34 352 350 000,00 € 0	,95 %
2016 353 143 813,00 € 34 550 000 000,00 € 1	,02 %
2017 377 093 413,53 € 37 790 000 000,00 € 1,	00 %

Évolution de l'APD entre 1985 et 2017 en volume



Évolution de la relation APD/RNB entre 1985 et 2017



LA COOPÉRATION AVEC LES PRINCIPAUX PAYS PARTENAIRES

Afrique Amérique Centrale Asie

ALIGNEMENT SUR
LES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
CONCENTRATION SUR
LES PAYS LES MOINS
AVANCÉS

Au cours de l'année 2017, la Coopération luxembourgeoise a accéléré ses efforts d'alignement et de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de développement durable (ODD) dans ses sept pays partenaires privilégiés. Dans ce contexte, une attention particulière était accordée à l'intégration et l'opérationnalisation renforcée de la notion de « ne laisser personne pour compte » et des principes du financement pour le développement, conformément au Programme d'Action d'Addis-Abeba (2015), y compris l'intégration des conclusions issues du Sommet humanitaire mondial d'Istanbul (2016) et du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015).

Dans cette logique, le Luxembourg a poursuivi son approche de concentration sur les pays et les groupes de population les plus désavantagés – les pays les moins avancés (PMA) – avec une attention particulière sur ses quatre pays partenaires situés dans la zone du Sahel et ceci tant sur le plan de la coopération au développement qu'en matière de relations politico-diplomatiques. Au-delà d'une augmentation significative du volume d'aide publique au développement (APD) envers les PMA, cette concentration continue par ailleurs à se refléter au niveau des cinq principaux pays destinataires de l'APD bilatérale dont quatre sont localisés en Afrique de l'Ouest, à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ainsi que le Laos, situé en Asie du Sud-Est. Pour faire face à la complexité croissante des défis sécuritaires et de développement et de l'amplification des risques de vulnérabilité dans les pays de la bande sahélo-saharienne, le Luxembourg a réitéré son engagement en apportant notamment des appuis financiers additionnels de 17,5 millions d'euros à son programme de coopération bilatérale avec le Niger et de 6,8 millions d'euros au Mali. En cohérence avec cette logique de concentration et des principes de la politique étrangère luxembourgeoise, basée sur l'approche des 3D (diplomatie, développement et défense), le Luxembourg a revu et renforcé l'organisation de son dispositif diplomatique en Afrique de l'Ouest. En parallèle, ce nouveau dispositif vise également à soutenir la diversification des relations entre le Luxembourg et ses pays partenaires au-delà de la coopération au développement, pour englober de manière plus poussée les relations politicodiplomatiques, commerciales et culturelles – dimensions indispensables et complémentaires pour favoriser à terme un développement durable et inclusif. Ainsi, le premier Ambassadeur du Luxembourg avec résidence en Afrique a pris ses fonctions en août 2017 à Dakar et est également accrédité auprès du Burkina Faso, du Mali et du Niger. À noter également dans ce contexte, l'approfondissement du partenariat entre les pays du BENELUX au Sahel, illustrée notamment par la visite conjointe au Mali du Premier ministre Xavier Bettel et de son homologue belge, en novembre 2017.

Sur le plan thématique et sectoriel, la Coopération luxembourgeoise a consolidé ses interventions en matière de fourniture et d'accès à des services sociaux de base de qualité et le développement rural intégré avec une attention particulière à la mise en œuvre d'approches durables en faveur des populations les plus vulnérables et défavorisées, dont les femmes, les jeunes filles et la jeunesse en général. Le Luxembourg a continué à donner la priorité aux appuis en matière de santé, dont la santé du couple mère-enfant et l'accès à la couverture sanitaire universelle ainsi qu'en matière d'éducation où les soutiens visent spécifiquement à accompagner les pays partenaires dans la mise en place de systèmes de formation professionnelle et technique performants et rénovés pour améliorer l'employabilité des jeunes. C'est cette approche qui a notamment orienté les gouvernements du Sénégal et du Luxembourg dans le cadre de l'identification des axes prioritaires du prochain Programme indicatif de Coopération (PIC IV).

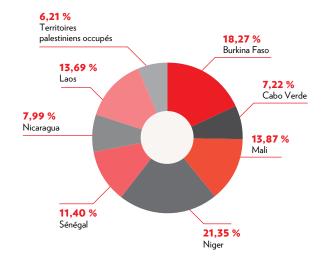
À côté de ces domaines d'appui traditionnels qui incluent, par ailleurs, des efforts importants en matière d'eau et d'assainissement et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Luxembourg a continué à apporter son expertise dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), tant au sein des secteurs prioritaires de la Coopération luxembourgeoise qu'en appui à ces derniers. Dans ce contexte, une attention accrue a été portée à la promotion de la coopération sud-sud et triangulaire, à travers notamment la mise en place de partenariats innovants, associant de manière toujours plus étroite les acteurs du secteur privé, de la société civile et du monde de la recherche. Afin de diversifier les relations entre le Luxembourg et le Cabo Verde, le Luxembourg a, entre autres, poursuivi son appui au Centre d'Énergies Renouvelables et

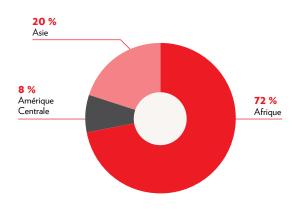
de Maintenance Industrielle (CERMI) au Cabo Verde à travers la réalisation d'une étude pour la mise en place d'un centre de compétences en matière d'énergies renouvelables.

L'action d'ensemble de la Coopération luxembourgeoise dans et avec ses sept pays partenaires reste sous-tendue par un engagement affirmé en faveur de la mise en œuvre des principes retenus dans le cadre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Dans ce contexte, les interventions luxembourgeoises sont guidées par l'alignement sur les politiques et priorités de développement des pays partenaires, la mise en œuvre d'approches-programmes et le renforcement de capacités pour favoriser l'appropriation et l'exécution nationale à travers le recours accru à l'utilisation des systèmes et dispositifs de mise en œuvre nationaux. Ainsi, au Sénégal, près de la moitié de l'APD bilatérale luxembourgeoise a été exécutée en 2017 via la chaîne de dépense publique tandis qu'au Niger, le Luxembourg a assuré un rôle de leadership pour fédérer les efforts du gouvernement nigérien et des autres partenaires au développement à travers la mise en place de fonds communs dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de la formation professionnelle et technique.

Enfin, cette approche de promotion systématique de partenariats multiacteurs dans ses pays partenaires se reflète également à travers l'engagement pro-actif du Luxembourg dans les foras et groupes de coordination des partenaires techniques et financiers, tout comme au niveau de la programmation conjointe entre États membres de l'Union européenne, où le Luxembourg assure régulièrement le rôle de chef de file pour ses thématiques et secteurs d'intervention prioritaires.

Coopération par pays partenaires privilégiés 2017





La coopération avec les principaux pays partenaires

Déboursements dans les pays partenaires en 2017

Pays partenaire	Lux-Development et autres partenaires	Agences ONU/ spécialisées	ONG	Action humanitaire et Aide alimentaire	Appui aux programmes	Ambassade	Divers	Total 2017
Afrique	66 875 565,54 €	7 229 850,00 €	8 986 115,62 €	4 272 600,11 €	621 754,35 €	848 707,77 €	1 187 110,86 €	90 021 704,25 €
Burkina Faso	15 895 477,60 €	2 356 020,00 €	4 280 295,76 €	. €	16 039,06 €	254 657,34 €	11 068,94 €	22 813 558,70 €
Cabo Verde	6 092 878,28 €	1 500 000,00 €	690 073,99 €	500 000,00 €	1 784,83 €	220 200,00 €	4 372,67 €	9 009 309,78 €
Mali	11 199 687,82 €	2 200 000,00 €	1 439 866,77 €	1 735 009,58 €	157 814,91 €	9 -	604 521,27 €	17 316 900,35 €
Niger	23 237 394,90 €	325 000,00 €	1 293 260,89 €	1 624 353,18 €	147 263,27 €	9 -	25 776,21 €	26 653 048,45 €
Sénégal	10 450 126,95 €	848 830,00 €	1 282 618,20 €	413 237,35 €	318 852,28 €	373 850,43 €	541 371,77 €	14 228 886,98 €
Amérique centrale	9 523 823,64 €	⊕ -	161 182,32 €	⊕ -	- ﴿	186 139,67 €	108 314,48 €	9 979 460,11 €
Nicaragua	9 523 823,64 €	. €	161 182,32 €	¥	9-	186 139,67 €	108 314,48 €	9 979 460,11 €
Asie	14 193 100,29 €	2 709 377,00 €	1 651 148,57 €	1 007 287,76 €	177 928,71 €	228 136,53 €	4 873 327,84 €	24 840 306,70 €
Laos	12 924 091,18 €	1 959 377,00 €	1 371 670,88 €	318 163,00 €	177 928,71 €	228 136,53 €	107 375,95 €	17 086 743,25 €
Territoires palestiniens occupés	1 269 009,11 €	750 000,00 €	279 477,69 €	689 124,76 €	.	Ψ'	4 765 951,89 €	7 753 563,45 €
Total	90 592 489,48 €	9 939 227,00 €	10 798 446,51 €	5 279 887,87 €	799 683,06 €	1 262 983,97 €	6 168 753,18 €	124 841 471,07 €

18 41 Afghanistan	et autres partenaires	Agences ONO/ spécialisées	2	et Aide alimentaire	Appuı aux programmes	Ambassade	Divers	i otal 2017
Afghanistan	18 418 932,01 €	2 048 974,89 €	665 371,51 €	1 351 444,54 €	332 211,45 €	106 800,00 €	1 649 923,66 €	24 573 658,05 €
	\theta	913 479,00 €	54 473,62 €	814 413,04 €	.	⊕ '	⊕ '	1 782 365,66 €
El Salvador 3 78	3 786 888,62 €	ψ'	420 120,88 €	⊕ '	÷	€.	82 289,57 €	4 289 299,08 €
Mongolie 1 86	1 887 137,56 €	749 600,00 €	÷	φ	φ -	€.	1 456,60 €	2 638 194,16 €
Vietnam 4 62	4 620 459,89 €	ę	90 777,00 €	100 000,00 €		. €	14 363,07 €	4 825 599,96 €
Kosovo 5 98	5 987 282,81 €	85 895,89 €	⊕ -	+	.	106 800,00 €	1 475 107,33 €	7 655 086,03 €
Myanmar 2 1.	2 137 163,14 €	300 000,00 €	100 000,00 €	437 031,50 €	332 211,45 €	9 -	76 707,09 €	3 383 113,18 €





Population 18,65 millions

Superficie 274 220 km²

PIB par habitant (PPA en \$) 1 730

Classement selon IDH 185/188

PIC III (2017-2021) 82,3 millions EUR



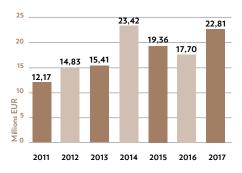
Le ministre Schneider et la ministre Rosine Hadizatou Coulibaly/Sori, 20 février 2017

DATES

18-20.02.2017: Visite du ministre de la Coopération et de l'Action humantaire Romain Schneider au Burkina Faso

12-15.09.2017 : Visite de la ministre de l'Économie, des Finances et du Développement Rosine Hadizatou Coulibaly/Sori à Luxembourg

ÉVOLUTION DES DÉBOURSEMENTS



BURKINA FASO

Afrique

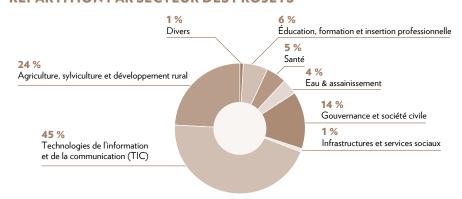
DESCRIPTIF PROJET ET FAITS MARQUANTS

En ce qui concerne les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Burkina Faso, l'année 2017 fut l'occasion de renforcer la coopération grâce à plusieurs visites officielles. Romain Schneider, ministre de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, a effectué une visite à Ouagadougou dans le cadre de la 9ème Commission de partenariat le 20 février 2017. D'autre part, Rosine Hadizatou Coulibaly/Sori, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement du Burkina Faso, a visité le Luxembourg à l'occasion des Assises de la Coopération en septembre 2017 pendant lesquelles elle était un des intervenants principaux.

Suite à la signature du PIC III en novembre 2016, l'année 2017 fut principalement consacrée au processus de formulation des nouveaux programmes dans les domaines de la gestion durable des ressources naturelles, de l'éducation, de l'enseignement et la formation techniques et professionnelles ainsi que des technologies de l'information et de la communication (TIC). Après avoir connu divers délais, le projet d'appui au développement des TIC au Burkina Faso a pu être formellement lancé en avril 2017.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Burkina Faso	2017
Lux-Development et autres partenaires	15 895 477,60 €
Agences ONU/spécialisées	2 356 020,00 €
ONG	4 280 295,76 €
Action humanitaire et aide alimentaire	-€
Appui aux programmes	16 039,06 €
Ambassade	254 657,34 €
Divers	11 068,94 €
Total	22 813 558,70 €







Population 0,54 million

Superficie 4 033 km²

PIB par habitant (PPA en \$) 6 220

Classement selon IDH 122/188

PIC IV (2016-2020) 48 millions EUR



Lycée technique Grand-Duc Henri à Assomada

DATES

27-29.04.2017 : Visite du ministre des Affaires étrangères et des Communautés, Luís Filipe Tavares, Luxembourg

19.06.2017 : 17^{ème} Commission de Partenariat, Cabo Verde

CABO VERDE

Afrique

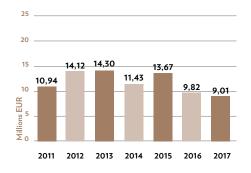
DESCRIPTIF PROJET ET FAITS MARQUANTS

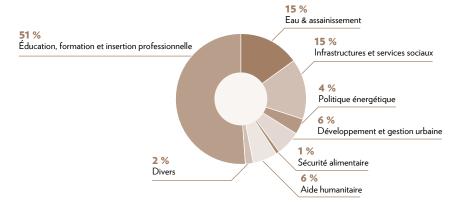
Suite à l'année législative et de nombreux changements dans les administrations en 2016, 2017 a vu la mise en place des personnes clés au sein des ministères. Le projet de coopération triangulaire pour des bourses d'études avec Sao Tomé-et-Principe a pu démarrer et les lignes directrices pour le Fonds d'études et d'assistance technique, le Fonds de diversification des relations bilatérales et le Fonds de décentralisation ont été finalisées. Pour renforcer le CERMI (Centre d'Énergies Renouvelables et de Maintenance Industrielle), une étude a été réalisée concernant la mise en place d'un Centre de Compétences « 3C » en matière d'énergies renouvelables au Cabo Verde. Le protocole d'accord pour l'extension du programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement ainsi que celui pour le programme d'appui au secteur des énergies renouvelables (PASER) ont été signés lors de la Commission de Partenariat.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Cabo Verde	2017
Lux-Development et autres partenaires	6 092 878,28 €
Agences ONU/spécialisées	1 500 000,00 €
ONG	690 073,99 €
Action humanitaire et aide alimentaire	500 000,00 €
Appui aux programmes	1 784,83 €
Ambassade	220 200,00 €
Divers	4 372,67 €
Total	9 009 309,78 €

ÉVOLUTION DES DÉBOURSEMENTS







Population 17,99 millions

Superficie 1 240 192 km²

PIB par habitant (PPA en \$) 2 050

Classement selon IDH 175/188

PIC III (2015-2019) 61 millions EUR

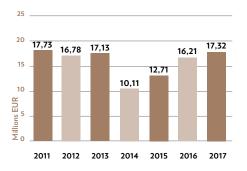


Le Premier ministre Xavier Bettel avec les Luxembourgeois résidents au Mali et les acteurs de la Coopération luxembourgeoise lors de sa visite de travail au Mali le 27 novembre 2017

DATES

Novembre 2017 : Visite du Premier ministre Xavier Bettel avec son homologue belge au Mali

ÉVOLUTION DES DÉBOURSEMENTS



MALI

Afrique

DESCRIPTIF PROJET ET FAITS MARQUANTS

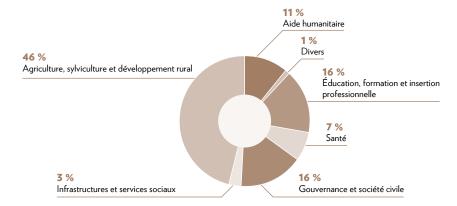
L'année 2017 aura été l'année la plus meurtrière pour le Mali depuis les débuts de la crise politicomilitaire en 2012. Face à une dégradation progressive de la situation sécuritaire, le Mali demeure l'un des principaux foyers d'instabilité dans la région du Sahel, caractérisé par le développement inquiétant de groupes armés de natures diverses et l'absence des services de l'État malien sur une grande partie des régions du nord et du centre du pays.

Exemple phare de sa politique des « 3D » (diplomatie, développement, défense), le Luxembourg est resté aux côtés du Mali et a continué sa coopération au sud comme au nord du pays pour subvenir aux besoins des populations les plus touchées. Alors que le volet sécuritaire a pris, par la force des choses, un nouvel essor, le Luxembourg a également accordé des contributions financières supplémentaires d'environ 6,8 millions d'euros à son troisième Programme indicatif de coopération, élaboré et signé en 2015 avec les autorités maliennes. Ces engagements supplémentaires visent notamment à renforcer la sécurité alimentaire en accompagnant les organisations paysannes dans leurs investissements hydro-agricoles tant au sud qu'au nord du pays et à appuyer l'installation des autorités intérimaires à Kidal et à Gao, qui constituent une étape essentielle dans la mise en œuvre des Accords d'Alger et une source d'espoir importante pour la consolidation de la paix au Mali.

Dans le contexte d'une coopération renforcée des pays du BENELUX au Sahel, le Premier ministre Xavier Bettel s'est rendu en novembre 2017 avec son homologue belge à Bamako afin de donner un signal fort de solidarité à nos partenaires au Mali.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Mali	2017
Lux-Development et autres partenaires	11 199 687,82 €
Agences ONU/spécialisées	2 200 000,00 €
ONG	1 439 866,77 €
Action humanitaire et aide alimentaire	1 735 009,58 €
Appui aux programmes	137 814,91 €
Ambassade	- €
Divers	604 521,27 €
Total	17 316 900,35 €



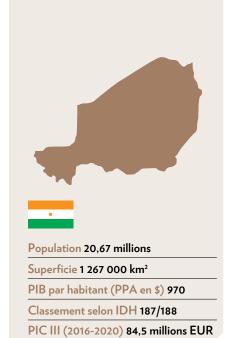


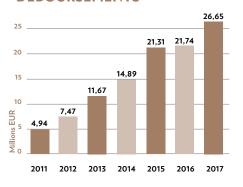


Table ronde de Paris - le ministre Schneider et le secrétaire d'État Martin Bille Hermann le 13 décembre 2017

DATES

13.12.2017 : Participation du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Romain Schneider à la table ronde sur le financement du PDES, Paris

ÉVOLUTION DES DÉBOURSEMENTS



NIGER

Afrique

DESCRIPTIF PROJET ET FAITS MARQUANTS

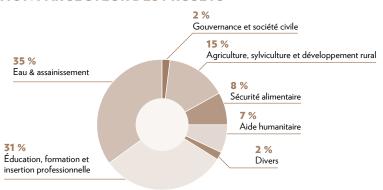
Du 13 au 14 décembre 2017, Romain Schneider, ministre de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, a participé à la table ronde des partenaires techniques et financiers du Niger qui s'est tenue à Paris. Lors de cette conférence dédiée au financement du nouveau programme de développement économique et social (PDES) du Niger, le ministre Romain Schneider a réitéré l'engagement du Luxembourg en faveur de ce pays partenaire et a annoncé une contribution de 1,5 million d'euros dans le cadre du PDES.

Le 13 décembre 2017, le ministre Schneider et le secrétaire d'État danois Martin Bille Hermann ont signé un accord de coopération déléguée en vertu duquel le Danemark délègue au Luxembourg la gestion d'un financement à hauteur de 26 millions d'euros pour la mise en œuvre d'un programme conjoint dans le secteur de l'eau et l'assainissement au Niger.

Face aux multiples défis auxquels le Niger doit faire face, le Luxembourg a décidé en juin 2017 d'allouer 16 millions d'euros additionnels à son programme de coopération bilatérale (PIC III). L'année 2017 a connu le lancement des divers appuis de la Coopération luxembourgeoise dans les domaines de l'eau et l'assainissement, de l'éducation et de l'enseignement et la formation techniques et professionnels et du développement agricole durable. Caractérisés par un alignement sur les priorités du partenaire nigérien, deux des programmes se basent également sur la mise en place d'un fonds commun sectoriel.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Niger	2017
Lux-Development et autres partenaires	23 237 394,90 €
Agences ONU/spécialisées	325 000,00 €
ONG	1 293 260,89 €
Action humanitaire et aide alimentaire	1 624 353,18 €
Appui aux programmes	147 263,27 €
Ambassade	- €
Divers	25 776,21 €
Total	26 653 048,45 €







Population 15,41 millions

Superficie 196 723 km²

PIB par habitant (PPA en \$) 2 480

Classement selon IDH 162/188

PIC III (2012-2017) 75 millions EUR



Monsieur Birima Mangara, ministre délégué auprès du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, et Monsieur Romain Schneider, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, à l'occasion de la 13^{ème} Commission de partenariat Luxembourg-Sénégal, le 26 octobre 2017

DATES

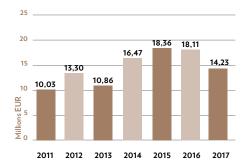
30^{ème} anniversaire des relations entre le Luxembourg et le Sénégal

Mars 2017 : mission au Sénégal dans le cadre de l'examen par les pairs mené par le Comité d'aide au développement de l'OCDE

Août 2017 : prise de fonction à Dakar du premier Ambassadeur du Luxembourg avec résidence en Afrique

26 octobre 2017 : 13^{ème} Commission de partenariat au Luxembourg

ÉVOLUTION DES DÉBOURSEMENTS



SÉNÉGAL

Afrique

DESCRIPTIF PROJET ET FAITS MARQUANTS

L'année 2017 a marqué le 30ème anniversaire des relations de coopération entre le Luxembourg et le Sénégal – les premières remontant à 1987. Si ces relations étaient traditionnellement basées sur la coopération au développement, elles ont évolué au fil des années pour englober de manière plus poussée les relations et échanges politico-diplomatiques, commerciaux et culturels – dimensions indispensables et complémentaires pour un réel partenariat en faveur d'un développement inclusif et durable, sur tous les plans. Le Sénégal reste ainsi un partenaire privilégié pour le Luxembourg, comme le montre également le fait qu'en août 2017, le premier Ambassadeur du Luxembourg avec résidence en Afrique a pris ses fonctions à Dakar.

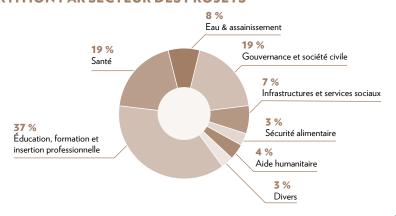
Le troisième Programme indicatif de coopération (2012-2017) se trouve actuellement au stade de clôture et aura été guidé par deux innovations majeures : la transition de l'approche projet vers l'approche programme et le recours accru à l'exécution nationale. Parmi les principaux acquis, on peut noter l'accompagnement du Luxembourg dans la modernisation du système de formation professionnelle et technique, de l'apprentissage et de l'artisanat au Sénégal. En effet, des résultats appréciables ont été atteints tant sur l'accès à des infrastructures et équipements de qualité que l'adéquation de l'offre des formations aux besoins du marché local ou encore l'introduction systématique de l'approche par les compétences dans les curricula de formation.

Dans le cadre de l'examen par les pairs, réalisé en mars 2017 par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, les évaluateurs ont effectué une mission au Sénégal et ont confirmé que les efforts en matière de coopération – grâce à une aide prévisible et flexible et une forte concentration géographique et sectorielle – produisent des résultats tangibles et durables.

Lors de la 13 ème Commission de partenariat, qui s'est tenue le 26 octobre 2017 à Luxembourg, les autorités des deux pays ont procédé à la validation politique du 4 ème Programme indicatif de coopération (2018-2022); sa signature formelle étant prévue lors de la visite officielle au Sénégal de S.A.R. le Grand-Duc, en janvier 2018. Dotée d'une enveloppe indicative de 65 millions d'euros, et tenant compte de l'attachement de la Coopération luxembourgeoise à appuyer prioritairement le développement des services sociaux de base, le PIC IV ciblera deux volets essentiels : la santé et la protection sociale ainsi que la formation professionnelle et technique et l'employabilité des jeunes.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Sénégal	2017
Lux-Development et autres partenaires	10 450 126,95 €
Agences ONU/spécialisées	1 218 830,00 €
ONG	1 282 618,20 €
Action humanitaire et aide alimentaire	413 237,35 €
Appui aux programmes	318 852,28 €
Ambassade	373 850,43 €
Divers	171 371,77 €
Total	14 228 886,98 €







Population 6,15 millions

Superficie 130 370 km²

PIB par habitant (PPA en \$) 5 530

Classement selon IDH 124/188

PIC III (2011-2017) 56,4 millions EUR



Rénovation des réservoirs d'eau au Nicaragua

DATES

9 mai 2017 : Commission de dialogue

bilatéral

9 mai 2017 : Visite du ministre Romain Schneider au Nicaragua

NICARAGUA

Amérique centrale

DESCRIPTIF PROJET ET FAITS MARQUANTS

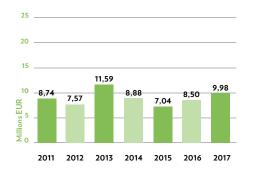
Pays partenaire depuis de longues années, le Nicaragua est arrivé à son troisième Programme indicatif de Coopération (2011-2014) qui a eu une extension sur la période de 2015 à 2017 avec une enveloppe budgétaire de 21 millions d'euros. L'extension assure la continuité des appuis aux secteurs du tourisme, de la santé et de la formation professionnelle afin de consolider les acquis de la Coopération luxembourgeoise au Nicaragua. Ainsi, l'année 2017 a été marquée par le début du programme dans le secteur du tourisme, et par la continuité des programmes dans les secteurs de la santé et de la formation professionnelle.

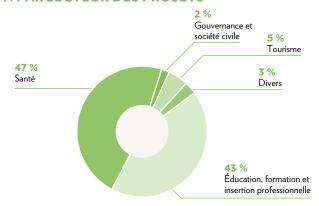
En plus des programmes sectoriels, un fonds d'appui a été mis en place pour soutenir la société civile nicaraguayenne notamment dans les domaines du genre et du changement climatique. Le Luxembourg continue également à appuyer la responsabilité sociale des entreprises, moyennant un partenariat avec l'Union Nicaraguayenne de la Responsabilité Sociale des Entreprises (UNIRSE).

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Nicaragua	2017
Lux-Development et autres partenaires	9 523 823,64 €
Agences ONU/spécialisées	- €
ONG	161 182,32 €
Action humanitaire et aide alimentaire	- €
Appui aux programmes	- €
Ambassade	186 139,67 €
Divers	108 314,48 €
Total	9 979 460,11 €

ÉVOLUTION DES DÉBOURSEMENTS









Population 6,76 millions

Superficie 236 800 km²

PIB par habitant (PPA en \$) 6 270

Classement selon IDH 138/188

PIC III (2016-2020) 75 millions EUR



EU Joint Programme

DATES

10 janvier 2017 : Commission de Partenariat

15-16 novembre 2017 : Visite du ministre Romain Schneider au Laos

LAOS

Asie

DESCRIPTIF PROJET ET FAITS MARQUANTS

Le Luxembourg et le Laos ont célébré en 2017 le 20ème anniveraire des relations de coopération. Aujourd'hui, le Laos reste un des pays partenaires privilégiés de la Coopération luxembourgeoise.

Le 4ème PIC (2016-2020) qui a été signé en septembre 2015 est actuellement entrée dans la phase de mise en œuvre des projets dans tous les secteurs prioritaires : la santé, le développement rural, la formation professionnelle en matière de tourisme et d'hôtellerie ainsi que la bonne gouvernance et l'État de droit. Le budget initial de 60 millions d'euros a été augmenté à 75 millions d'euros lors de la visite au Laos du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Romain Schneider en novembre 2017.

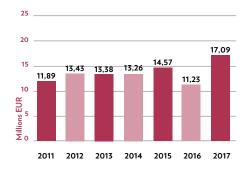
Pendant l'année 2017 ont également été lancés un nouveau projet de coopération entre le STATEC et le Lao Statistics Bureau ainsi qu'un nouveau projet dans le secteur de la bonne gouvernance en coopération avec ILSTA.

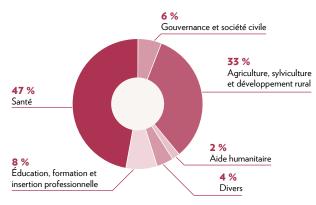
Finalement, lors de sa visite au Laos, le ministre Romain Schneider a annoncé l'ambition du Luxembourg de vouloir continuer la coopération avec le Laos avec un PIC de 5^{ème} génération à partir de 2021.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Laos	2017
Lux-Development et autres partenaires	12 924 091,18 €
Agences ONU/spécialisées	1 959 377,00 €
ONG	1 371 670,88 €
Action humanitaire et aide alimentaire	318 163,00 €
Appui aux programmes	177 928,71 €
Ambassade	228 136,53 €
Divers	107 375,95 €
Total	17 086 743,25 €

ÉVOLUTION DES DÉBOURSEMENTS





LA COOPÉRATION RÉGIONALE



Remise de la première subvention du Fonds d'Innovation et d'Impulsion (F2I) mis en place dans le cadre de FEVE 3, 8 décembre 2017 © photo : Enda Santé

Comme par le passé, l'action bilatérale de la Coopération est complétée par une approche régionale sur trois continents, à savoir l'Afrique, l'Asie et l'Amérique centrale. Cette approche vise à répondre à des problématiques communes auxquelles sont confrontés plusieurs pays voisins, notamment en misant sur les synergies et le partage des leçons tirées et des meilleures pratiques.

En 2017, le Luxembourg a financé à travers le Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité du ministère des Finances, un projet de *lutte contre le financement du terrorisme* de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) couvrant la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Deux ateliers ont ainsi pu se tenir au Sénégal avec la participation de l'Ambassade à Dakar, à savoir un atelier sur l'enquête et la poursuite des dossiers de financement du terrorisme ainsi qu'un atelier sur les perturbations financières des réseaux terroristes.

Depuis l'année 2017, la Coopération luxembourgeoise et le ministère des Finances fournissent un appui conjoint à hauteur de 5 millions d'euros à l'initiative « AFRITAC » du Fonds monétaire international (FMI). Le centre régional d'assistance technique du FMI en Afrique de l'Ouest se concentre sur le renforcement des capacités de gestion macro-économique afin de permettre aux huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de mettre en œuvre des politiques de stabilité financière et de promotion de la croissance.

À noter également, qu'en août 2017, le Sénégal a lancé son propre point d'échange internet (IXP) dans le cadre du projet « African Internet Exchange System » (AXIS) de l'Union africaine, pour lequel le Luxembourg assure depuis 2010 la responsabilité financière vis-à-vis du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. Ce projet a pour objectif de mettre en place une infrastructure internet robuste à l'échelle du continent africain et permettra au Sénégal de franchir une nouvelle étape dans le développement de son économie numérique. L'établissement des IXP est censé dégager d'importantes économies pour les pays africains – estimées à 300 millions d'euros par an – en évitant aux flux internet de devoir transiter par des points d'échange situés en dehors de l'Afrique.

Dans le cadre de la troisième phase du projet FEVE « Frontières et vulnérabilités au VIH/Sida en Afrique de l'Ouest » (2016-2020), un fonds d'innovation et d'impulsion a été mis en place par le réseau international ENDA Santé et l'ONG luxembourgeoise Stop Aids Now/Access afin d'encourager des coopérations pluridisciplinaires et multiacteurs engagées dans la lutte contre le VIH/Sida en Afrique de l'Ouest. Le fonds a été activé pour la première fois en décembre 2017 et ceci au bénéfice d'un consortium d'acteurs issus des milieux universitaires et sanitaires de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Sénégal pour un projet de plateforme informatisée de référencement et de prise en charge de patients vivant avec le VIH en zone transfrontalière.

Au niveau de l'Amérique centrale, la Coopération luxembourgeoise a clôturé son action dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises, à travers l'organisation faîtière régionale INTEGRARSE.

Dans le cadre de la coopération régionale en Amérique centrale, le Luxembourg en coopération avec le ministère des Finances mise également sur le secteur financier et ceci surtout à travers le renforcement des systèmes financiers et des capacités à travers le Fonds monétaire international (FMI) et spécifiquement le projet CAPTAC-DR. Jusqu'en 2017, 61 ateliers de développement de capacité ont eu lieu, dans lesquels environ 1 600 fonctionnaires ont reçu des formations au cours des quatre dernières années.

Mis à part les projets en cours, la Coopération luxembourgeoise a également commencé des discussions de coopération avec le Centre régional pour la promotion de la micro, petite et moyenne entreprise (CENPROMYPE) et le Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA).

En Asie du Sud-Est, l'approche régionale se concrétise autour de la rivière du Mékong. D'un côté, la Coopération luxembourgeoise est surtout en train de renforcer la gouvernance foncière à travers la « Mekong Region Land Governance », un projet qui a pu organiser le 1er forum des terres régionales, le suivi des activités du « Learning and Alliance » ainsi que la construction de ses plateformes d'études et d'informations ainsi que l'ajustement du mécanisme de subventions. De l'autre côté, la Coopération luxembourgeoise soutient la gestion responsable

des ressources naturelles de la rivière du Mékong à travers la « Mekong River Commission » qui continue à mettre les pays concernés autour de la table afin de trouver des solutions communes pour l'utilisation de l'eau.

Finalement, la Coopération luxembourgeoise soutient la formation professionnelle dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie en coopération avec l'école d'hôtellerie et de l'industrie touristique à Wiltz (BBI). Ainsi pour l'année scolaire 2016-2017, 14 étudiants ont pu recevoir des bourses pour atteindre leur diplôme de Bachelor/Master et pour l'année 2017-2018, 19 étudiants se trouvent actuellement au Luxembourg.

La coopération régionale

	Durée	Budget	2017
AFRIQUE			6 855 784,33 €
Enda Santé : Frontières et vulnérabilité au VIH/sida en Afrique de l'Ouest (FEVE)	2016-2020	5 338 148,00 €	1 381 528,00 €
Enda Tiers Monde : Convention 2013-2017	2013-2017	4 000 000,00 €	915 733,00 €
House of Training : Formations et assistance technique dans le domaine bancaire et financier	2016-2018	2 400 000,00 €	156 693,33 €
International Crisis Group : Projet d'études religions et conflits au Sahel	2016-2018	400 000,00 €	100 000,00 €
SOS FAIM A.S.B.L. : Programme Agri plus	2016-2022	7 000 000,00 €	431 830,00 €
AWEPA : Abandon de la pratique de l'excision	2016-2017	400 000,00 €	200 000,00 €
FMI : Centre régional d'assistance technique AFRITAC	2016-2020	5 000 000,00 €	1 000 000,00 €
PNUD : Sécurité humaine et résilience communautaire	2016-2018	3 000 000,00 €	1 000 000,00 €
LIST : Assistance technique en matière de Sciences et Technologies	2016	170 000,00 €	170 000,00 €
UNODC : Strengthen Capacities for Preventing and Countering Financing of Terrorism	2017	500 000,00 €	500 000,00 €
BEI : Microfinance ACP	2017	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
AMÉRIQUE LATINE			1 413 726,86 €
INTEGRARSE : Responsabilité sociale entrepreneuriale	2013-2016	544 736,25 €	13 726,86 €
FMI : Centre régional d'assistance technique CAPTAC-DR	2014-2018	2 950 000,00 €	1 400 000,00 €
ASIE			1 447 279,00 €
Swiss Development Cooperation Agency : Mekong River Land Governance	2016-2018	1 000 000,00 €	500 000,00 €
Mekong River Commission : Appui au plan stratégique de la Mekong River Commission	2016-2020	1 000 000,00 €	400 000,00 €
Social Performance Task Force : Facilité RiFF en Asie du Sud-Est	2017-2020	787 120,00 €	547 279,00 €
Total régional			9 716 790,19 €

LA COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PAYS

Vietnam El Salvador Kosovo Mongolie Myanmar TPO Afghanistan/Tadjikistan



Décorticage de riz au Myanmai



Le projet « Wise Use of Water and Agriculture » dans les montagnes de la province de Cao Bang au nord du Vietnam

En plus des pays partenaires, la Coopération luxembourgeoise maintient également de fortes relations avec divers pays à projets, fondées sur une approche basée sur les projets et les thématiques spécifiques.

Reflétant l'évolution économique récente du Vietnam et du Salvador, ces pays ont rejoint désormais la liste des pays à projets. Le Vietnam et le Salvador ont ainsi connu une transition du statut de pays partenaires vers celui de pays à projets depuis que les deux pays ne se retrouvent plus dans la liste des pays les moins avancés (PMA). Néanmoins, les projets continuent d'y être mis en œuvre, mais sur base de partenariats différents ayant des objectifs distincts. D'une part, il s'agit de tester des modalités innovatrices de mise en œuvre de l'aide ou d'appui direct à la société civile comme au El Salvador et, d'autre part, d'encourager la diversification des relations avec le Vietnam, notamment dans les domaines de la recherche, de la lutte contre le changement climatique ou encore du transfert de technologies financières.

Des projets continuent également d'être mis en œuvre dans un nombre limité de pays dans lesquels la Coopération luxembourgeoise est active depuis bon nombre d'années, dû notamment à leur statut particulier. Il s'agit du Kosovo, qui a vu le démarrage d'un nouveau programme pluriannuel par lequel la Coopération luxembourgeoise entend appuyer l'intégration européenne du pays et à consolider ses appuis antérieurs. S'y ajoute la Mongolie où la Coopération luxembourgeoise est actuellement engagée dans un processus de consolidation de ses projets dans le secteur de la santé.

La Coopération luxembourgeoise est également présente dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) à travers un soutien à des projets dans les secteurs de la santé, l'éducation, de la transparence et de la bonne gouvernance ainsi que le secteur de l'agriculture et du développement durable. Les TPO bénéficient d'un statut particulier, assimilable aux pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise avec un choix précis des secteurs d'intervention.

Le choix de soutenir des projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afghanistan et au Tadjikistan constitue une voie de coopération alternative intéressante de par la collaboration étroite avec la fondation PATRIP (Pakistan Afghanistan Tajikistan Regional Integration Programme).

Finalement, au Myanmar, la mise en œuvre des premiers projets est en cours dans les secteurs du développement rural, de la formation hôtelière et des droits de l'homme. Mais au vu des difficultés politiques avec les minorités dans les régions frontalières du Myanmar, notamment la population Rohingyas, l'extension de la coopération a été gelée et sera réévaluée au vu des décisions politiques qui seront prises au Myanmar.

VIETNAM



Construction d'une route dans la commune de Duc Xuan, à Cao Bang

Les progrès effectués par le Vietnam au cours des années en matière de développement sont considérables, de sorte que le pays a pu évoluer en 2011 vers le statut de « pays à revenu moyen ». Au vu des progrès de développement au Vietnam, le 3ème PIC (2011-2015) a été le dernier PIC à être élaboré et mis en œuvre entre le Luxembourg et le Vietnam.

En 2017, le Luxembourg se retrouve dans une stratégie de sortie de la Coopération luxembourgeoise au Vietnam qui se fonde sur l'échange mutuel, la poursuite d'intérêts communs et l'exploration de nouvelles pistes pour les relations futures entre les deux pays. Ainsi, le Luxembourg et le Vietnam ont signé un nouvel accord général de coopération en 2017 qui avance une coopération avec différents acteurs et secteurs afin de diversifier la relation entre les deux pays.

Les projets bilatéraux et multilatéraux qui ont débuté dans le cadre du 3^{ème} PIC seront toutefois encore consolidés jusqu'en 2018-2019. Certains nouveaux projets de diversification sont en cours d'établissement dans le secteur du développement et de l'innovation, dans le secteur de la recherche, dans le secteur de la finance et dans le secteur de la formation professionnelle.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Vietnam	2017
Lux-Development et autres partenaires	4 620 459,89 €
Agences ONU/spécialisées	- €
ONG	90 777,00 €
Action humanitaire et aide alimentaire	100 000,00 €
Appui aux programmes	-€
Ambassade	- €
Divers	14 363,07 €
Total	4 825 599,96 €

EL SALVADOR



Formation à la prévention des désastres naturels destinée aux professionnels des médias

Vu le progrès économique et social extraordinaire du Salvador depuis les années 1990, la Coopération luxembourgeoise a depuis 2015 choisi de mettre en œuvre un partenariat de diversification avec ce pays. Dans le cadre de cette diversification, le Luxembourg a signé lors de la visite du ministre Romain Schneider en mai 2017 un nouvel Accord général de coopération qui promeut une coopération avec différents acteurs et différents secteurs afin de diversifier les relations entre les deux pays.

Ainsi, le Salvador n'a plus de PIC, mais le Luxembourg continue à contribuer aux programmes gouvernementaux de protection sociale par un appui au Plan social sous forme d'une contribution au Fonds commun d'appui programmatique, d'une participation financière au 2ème Fonds d'appui aux initiatives de la société civile salvadorienne, et par une contribution au Fonds salvadorien de Coopération Sud-Sud.

El Salvador	2017
Lux-Development et autres partenaires	3 786 888,62 €
Agences ONU/spécialisées	- €
ONG	420 120,88 €
Action humanitaire et aide alimentaire	- €
Appui aux programmes	- €
Ambassade	- €
Divers	82 289,57 €
Total	4 289 299,08 €

KOSOVO



Centre de compétence à Prizren

Suite à la signature du nouvel accord bilatéral de coopération en octobre 2016, l'année 2017 était dédiée au processus de formulation de nouveaux programmes dans les domaines de l'intégration européenne et de la formation technique et professionnelle. Des nouveaux appuis avec la Banque allemande de développement, la Banque européenne de reconstruction et de développement, Unicef, le consortium PNUD/OMS/VNU et la *Kosovar civil society foundation* ont également été mis sur les rails. La Fondation Caritas Luxembourg a également obtenu un nouveau mandat pour la période 2017-2019 visant à consolider les divers appuis mis en œuvre au Kosovo.

Suite aux élections législatives anticipées de mai 2017 et la formation subséquente d'un nouveau gouvernement, les échanges avec les autorités du Kosovo concernant la nouvelle phase de l'appui au secteur de la santé se sont intensifiés.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Kosovo	2017
Lux-Development et autres partenaires	5 987 282,81 €
Agences ONU/spécialisées	-€
ONG	-€
Action humanitaire et aide alimentaire	-€
Appui aux programmes	-€
Ambassade	106 800,00 €
Divers	1 561 003,22 €
Total	7 655 086,03 €

MONGOLIE



Formation sur place en Mongolie

En Mongolie, le Luxembourg est, depuis 2001, actif dans le secteur de la santé. En 2017, le Luxembourg a consolidé deux projets qui ont mis en place des réseaux de télémédecine couvrant pratiquement toute la population mongole en cardiologie et en santé maternelle et infantile. L'hôpital Shastin, centre du volet « cardiologie » du projet, collabore étroitement avec l'INCCI (Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle) à Luxembourg pour traiter les opérations de cœur les plus compliquées, mais développe aussi des coopérations en matière d'assistance technique, notamment avec l'hôpital universitaire de Strasbourg et la « Korea Heart Foundation ».

En 2017, la Coopération luxembourgeoise a clôturé son projet de renforcement des capacités et de formations bénéficiant en particulier au personnel de la Commission de régulation financière mongole (FRC), mais continue de travailler avec l'HoT (House of Training – Agence de transfert de technologie financière au Luxembourg) dans le secteur financier. Ainsi, l'HoT aide à mettre en œuvre un programme de formation bancaire organisé par et pour des jeunes cadres de la Banque centrale et de banques commerciales mongoles.

Mongolie	2017
Lux-Development et autres partenaires	1 887 137,56 €
Agences ONU/spécialisées	749 600,00 €
ONG	- €
Action humanitaire et aide alimentaire	- €
Appui aux programmes	- €
Ambassade	- €
Divers	1 456,60 €
Total	2 638 194,16 €

MYANMAR



Des enfants birmans qui prennent leur petit-déjeuner

La mise en œuvre d'un premier projet bilatéral de la Coopération luxembourgeoise, datant de 2014, en matière de développement des ressources humaines dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi que du renforcement des capacités de l'administration en charge de ce secteur a été continuée en 2017.

Également en 2017, la formulation d'un deuxième projet bilatéral s'est clôturé et le projet a pu commencer officiellement dans l'État Shan au Myanmar. Le projet, dans le secteur du développement rural, se focalise sur plusieurs zones de concentration dans trois districts de l'est de l'État Shan qui héberge plusieurs ethnies minoritaires.

Reste à noter qu'en 2017, le Myanmar a été très fortement marqué par la situation humanitaire dans l'État d'Arakan avec plus de 500 000 personnes, majoritairement Rohingyas, qui ont fui leurs foyers pour chercher refuge au Bangladesh, suite à la violence.

Myanmar	2017
Lux-Development et autres partenaires	2 137 163,14 €
Agences ONU/spécialisées	300 000,00 €
ONG	100 000,00 €
Action humanitaire et aide alimentaire	437 031,50 €
Appui aux programmes	332 211,45 €
Ambassade	- €
Divers	76 707,09 €
Total	3 383 113,18 €

TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS*



Projet de formation de jeunes agronomes

Les Territoires palestiniens occupés* bénéficient d'un statut particulier, semblable aux pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise. Comme les années précédentes, la Coopération luxembourgeoise a soutenu la société civile palestinienne via quatre ONG locales en 2017 : le Palestinian Agricultural Relief Committee (PARC) dans le secteur de l'agriculture et du développement durable, la Palestinian Medical Relief Society (PMRS), dans le secteur de la santé reproductive pour les femmes, la Coalition for Accountability and Integrity (AMAN) dans le secteur de la transparence et bonne gouvernance et enfin une ONG additionnelle, le Teacher Creativity Center (TCC), dans le secteur de la formation spéciale des enseignants des écoles palestiniennes à Jérusalem Est. Des négociations ont été menées avec les quatre ONG afin d'assurer la continuation et/ou l'élaboration de nouveaux projets pour 2018.

La part la plus importante de la contribution luxembourgeoise dédiée aux TPO est celle allouée à l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency) à hauteur de 4 500 000 euros pour 2017. Outre la contribution volontaire de 3 750 000 euros, la Coopération luxembourgeoise contribue à hauteur de 750 000 euros au projet « Healthy Life and Lifestyle for Youth in West Bank and Gaza », un projet dans le secteur de la santé reproductive et de lutte contre le diabète chez les enfants et jeunes adolescents. De surcroît, une contribution extraordinaire de 1 000 000 euros a été versée à l'agence afin de lui permettre de poursuivre ses activités essentielles. Plus que jamais, l'agence onusienne s'est avérée être un partenaire fiable pour plus de 5,8 millions de Palestiniens.

Cisjordanie et bande de Gaza	2017
Lux-Development et autres partenaires	1 269 009,11 €
Agences ONU/spécialisées	5 500 000,00 €
ONG	279 477,69 €
Action humanitaire et aide alimentaire	689 124,76 €
Appui aux programmes	- €
Ambassade	- €
Divers	15 951,89 €
Total	7 753 563,45 €

Les Territoires palestiniens occupés sont à considérer comme faisant partie de la liste des principaux pays partenaires de la Coopération au développement luxembourgeoise telle que prévue à l'article 3 du règlement grand-ducal du 7 août 2012 déterminant les seuils d'intervention, le plafond financier annuel, l'apport local autre que financier ainsi que les obligations d'audit dans le cadre du cofinancement de programmes ou projets présentés par des organisations non gouvernementales de développement au titre de la loi modifiée du 6 janvier.

AFGHANISTAN/TADJIKISTAN



Panneau affichant le projet WASH financé par la Coopération luxembourgeoise

La Coopération luxembourgeoise poursuit ses projets en étroite collaboration avec la fondation PATRIP (Pakistan Afghanistan Tajikistan Regional Integration Programme). Les projets financés par le Luxembourg à travers la fondation et exécutés par l'ONG danoise Mission East se concentrent surtout dans le domaine de l'eau et WASH. En outre, l'ONG investit davantage dans les efforts de la réduction des risques, afin de renforcer la durabilité de ces projets. Pour 2017, la Coopération luxembourgeoise a contribué à ce projet, permettant ainsi d'apporter de l'eau courante et d'installer des sanitaires dans 28 villages montagneux, 18 du côté afghan et 10 du côté tadjik. En plus, 627 latrines, dont certaines avec accès pour personnes à mobilité réduite, et 14 latrines sèches ont pu être mises en place dans ces villages. La phase de construction de ce projet est finie à 80 %. En outre, dans la plupart des villages, des projets de stabilisation du terrain et des protections des infrastructures ont été mis en œuvre pour faire face aux catastrophes naturelles qui sévissent fréquemment dans la région. Mission East s'implique également davantage dans la réparation des infrastructures scolaires dans ces villages en cas de besoin.

COOPÉRATION BILATÉRALE EN CHIFFRES

Afghanistan/Tadjikistan	2017
Lux-Development et autres partenaires	- €
Agences ONU/spécialisées	913 479,00 €
ONG	54 473,62 €
Action humanitaire et aide alimentaire	814 413,04 €
Appui aux programmes	- €
Ambassade	- €
Divers	- €
Total	1 782 365,66 €

LA COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES





Mme le ministre Carole Dieschbourg, Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'ONU, et M. le ministre Romain Schneider



Projet du Programme des Nations unies pour le développement cofinancé par le Luxembourg. Plateformes de développement local à Santa Catarina au Cabo Verde

Dans le domaine de la coopération avec les organisations multilatérales, le Grand-Duché de Luxembourg a été actif à plusieurs niveaux. L'année 2017 a été marquée tout d'abord par l'examen par les pairs du Comité d'aide au développement (CAD) du 20 septembre 2017 à l'OCDE à Paris, qui a montré des résultats très satisfaisants. Cet exercice a été complété par la participation du Luxembourg à la revue volontaire nationale lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable à New York le 17 juillet 2017. Il s'agit en l'occurrence de la plateforme mondiale pour les États membres des Nations unies de présenter leurs stratégies nationales de mise en œuvre des Objectifs de développement durable du Programme 2030. À côté de la présentation de la revue volontaire du Luxembourg (intitulée « Transformer les vies tout en préservant la planète ») par les ministres Schneider et Dieschbourg, la Coopération luxembourgeoise a également co organisé, ensemble avec l'OCDE, un side-event sur la cohérence des politiques qui a permis de souligner l'importance que le Luxembourg accorde à ce sujet crucial dans le contexte du développement durable.

Comme à l'accoutumé, le Luxembourg a suivi les réunions des conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, d'ONU-Femmes et de l'UNICEF. Pendant les années 2016 et 2017, le Luxembourg a siégé au conseil d'administration de l'UNICEF. En 2017, l'engagement au sein de ces conseils a été crucial étant donné que les plans stratégiques pluriannuels (2018-2021) de toutes ces agences ont été négociés et approuvés. Le Luxembourg siégera aux conseils du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS en 2018.

Le 11 juillet 2017, António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, a présenté le premier rapport sur le « repositionnement du système des Nations unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : garantir à chacun un avenir meilleur » à New York. Monsieur Guterres s'est engagé à mettre le développement au centre du travail de l'organisation et de s'assurer que les Nations unies peuvent faire face de manière effective aux nombreuses difficultés se présentant à la communauté internationale. La réforme du système des Nations unies pour le développement est un processus de rédaction et de négociation auquel la Coopération luxembourgeoise participe activement et qui se poursuivra en 2018.

Tous ces sujets, ainsi que les priorités thématiques et les projets multilatéraux de la Coopération luxembourgeoise ont été abordés lors des consultations annuelles avec les agences onusiennes new-yorkaises, qui se sont tenues les 12-14 juin 2017. Les consultations annuelles avec les agences onusiennes à Rome ont eu lieu les 19 et 20 octobre 2017, celles avec les agences genevoises les 23 et 24 octobre 2017.

Tout au long de 2017, plusieurs développements substantiels méritent d'être soulignés :

La santé des femmes figurant parmi les priorités des interventions de la Coopération luxembourgeoise et de sa stratégie santé, le Luxembourg est l'un des premiers pays à avoir assuré son soutien à l'initiative « She Decides » par une contribution supplémentaire de 2 millions d'euros au FNUAP pour l'année 2017 afin de soutenir davantage la planification familiale.

« She Decides est une initiative permanente pour nous rappeler à tous l'impact direct des décisions politiques et financières sur la vie de plus de la moitié de la population mondiale, et les enjeux plus larges pour une planète durable comme le souligne l'Agenda 2030. » Le ministre de la Coopération et l'Action humanitaire, Romain Schneider, 2 mars 2017

Au cours de 2017, le Luxembourg a considérablement renforcé ses liens et ses partenariats avec le Bureau international du travail (BIT), notamment par sa contribution à l'initiative « Emploi décent des jeunes » afin de soutenir les jeunes dans l'économie rurale et leur garantir l'accès à un apprentissage de qualité, une des priorités de la Coopération luxembourgeoise. Le Luxembourg s'est également engagé à étendre le projet de protection sociale avec le BIT sur toute une région au Sud-Est de l'Asie, en commençant par le Laos, le Myanmar et le Vietnam.

Le Partenariat UE-Luxembourg-OMS pour une couverture sanitaire universelle (CSU) s'est développé de façon considérable au cours de l'année 2017 avec notamment l'adhésion de nouveaux partenaires qui a pour objectif de renforcer les actions du partenariat pour une couverture sanitaire universelle toujours plus solide, efficace et durable.

Le Luxembourg se réjouit de continuer à collaborer avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme afin d'atteindre les objectifs ambitieux que la communauté internationale s'est fixée de mettre fin aux trois pandémies comme menaces à la santé publique d'ici 2030.

Enfin, tout au long de l'année 2017, le FIDA a tenu quatre consultations majeures pour la reconstitution des ressources du FIDA pour la période 2019-2021 (c.-à-d. le FIDA11). En surplus de l'augmentation nette de ses contributions annuelles, le Luxembourg a décidé de renforcer sa coopération avec le FIDA en finançant une contribution complémentaire relative à l'agriculture sensible à la nutrition.

L'APD de la coopération multilatérale 2017

Article	APD multilatérale gérée par la Direction de la coopération au développement		
CDDXXXXX	Fonds de la coopération au développement (FCD)	3 290 000,00 €	3,09 %
01.7.35.000	Coopération au développement : contributions à des programmes d'assistance économique et technique et aux actions humanitaires de l'Union européenne ; dépenses diverses dans le même but	10 491 145,43 €	9,84 %
01.7.35.030	Coopération au développement : contribution à des programmes et priorités thématiques d'institutions internationales autres que l'Union européenne.	18 972 647,00 €	17,79 %
01.7.35.031	Coopération au développement : contributions volontaires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union européenne	19 250 000,00 €	18,05 %
01.7.35.032	Coopération au développement : contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union européenne	459 869,46 €	0,43 %
	Sous-total APD multilatérale gérée par la Direction de la coopération au développement	52 463 661,89 €	49,21 %
Article	APD multilatérale gérée par les autres Directions du MAEE		
01.2.35.030	Contributions obligatoires aux divers budgets et aux autres dépenses communes des institutions internationales et frais s'y rattachant ; autres dépenses à caractère international	1 083 486,61 €	1,02 %
01.2.35.031	Subventions à des institutions et organisations internationales ; subventions pour le financement d'actions internationales de secours et de solidarité	325 900,00 €	0,31 %
01.2.35.032	Contributions obligatoires à des opérations de maintien de la paix sous les égides d'organisations internationales ainsi qu'aux mécanismes de gestion de crise de l'UE	555 493,32 €	0,52 %
01.2.35.060	Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le cadre de missions de prévention et de gestion de crise	20 000,00 €	0,02 %
01.5.35.035	Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le cadre de missions de prévention et de gestion de crise	100 000,00€	0,09 %
	Sous-total APD multilatérale gérée par les autres Directions du MAEE	2 084 879,93 €	1,84 %
Article	APD multilatérale gérée par le ministère des Finances		
34.0.54.030	Participation aux programmes et projets des institutions financières internationales et aide au développement	8 336 141,18 €	7,82 %
34.0.84.036	Institutions financières internationales : augmentation et ajustement de la souscription du GDL moyennant versement en espèces, versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par des institutions financières internationales	-€	0,00 %
34.8.84.037	Institutions financières internationales : augmentation et ajustement de la souscription du GDL moyennant versement en espèces, versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par des institutions financières internationales	20 842 996,49 €	19,55 %
	Sous-total APD multilatérale gérée par le ministère des Finances	29 179 137,67 €	27,37 %
14.0.35.060	APD multilatérale gérée par le ministère de la Santé	256 941,32 €	0,24 %
02.0.35.030	APD multilatérale gérée par le ministère de la Culture	119 042,74 €	0,11 %
Chapitre VI	Contribution au budget de l'Union européenne	22 515 566,57 €	21,12 %
	Budget total coopération multilatérale		

APD bilatérale et multilatérale par les agences multilatérales

Article budgétaire	ADP bilatérale et multilatérale transitant par les agences multilatérales	Pays	2017
	Agence internationale de l'énergie atomique - contributions obligatoires		52 647 €
01.7.35.030	Contribution volontaire au budget AIEA	Monde	52 647 €
	Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation		820 000 €
01.7.35.030	Contribution obligatoire GAVI	Monde	820 000 €
	Banque européenne d'investissement		405 000 €
01.7.35.000	Facilité d'investissement Cotonou	Monde	405 000 €
	Banque européenne pour la reconstruction et le développement		1 000 000 €
FCD	Conseil/assistance PME Kosovo 2017-2020	Kosovo	1 000 000 €
	Banque internationale pour la reconstruction et le développement		250 000 €
FCD	Consultative Group to Assist the Poor - CGAP	Monde	250 000 €
	Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'assistance humanitaire		6 100 000 €
01.7.35.031	Contribution volontaire au budget OCHA	Monde	400 000 €
01.7.35.060	Accord de Partenariat Stratégique (CERF) 2017-2018	Monde	4 600 000 €
01.7.35.060	Accord de Partenariat Stratégique (OCHA) 2017-2020	Monde	400 000 €
01.7.35.060	Contribution 2017 au fonds CHF au Myanmar	Myanmar	250 000 €
01.7.35.060	Contribution 2017 au fonds ERF pour la Syrie	Syrie	250 000 €
01.7.35.060	Impunité pour les crimes commis en Syrie	Syrie	200 000 €
	Commission du Mékong		200 000 €
FCD	Appui au plan stratégique 2016-2020 de la MRC	Extrême-Orient, régional	200 000 €
	Commission européenne	-	10 086 145 €
01.7.35.000	Fonds Européen de Développement (FED 2017)	Monde	10 086 145 €
	Convention sur la lutte contre la désertification		6 151 €
01.7.35.032	Contribution obligatoire UNCCD	Monde	6 151 €
	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme		2 340 000 €
01.7.35.031	Contribution volontaire au budget ONUFEMMES	Monde	1 300 000 €
FCD	Appui économique des femmes dans l'agriculture	Mali	800 000 €
FCD	Équité du genre dans la Gouvernance locale	Sénégal	240 000 €
	Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix		100 000 €
01.7.35.060	Contribution au PBF	Monde	100 000 €
	Fonds des Nations Unies pour la population		10 944 397 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Fistule	Monde	300 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Santé maternelle	Monde	1 600 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Supplies	Monde	400 000 €
01.7.35.031	Contribution volontaire - FNUAP	Monde	2 650 000 €
01.7.35.060	Innovation technologique : Last Mile Mobile Solution initiative	Monde	200 000 €
FCD	Contribution supplémentaire au budget de base	Monde	1 600 000 €
FCD	Contribution supplémentaire à la thématique « Supplies »	Monde	400 000 €
FCD	Financement d'un JPO/JPD	Laos	48 777 €
FCD	Autonomisation, santé reproductive et genre dans l'environnement & conflit	Burkina Faso	2 356 020 €
FCD	Abandon de l'excision	Afrique, régional	100 000 €
FCD	Télémédecine	Mongolie	749 600 €
FCD	Accélération de l'atteinte des OMD 4 et 5	Sénégal	540 000 €
	Fonds des Nations Unies pour l'enfance		10 461 715 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Éducation de base	Monde	900 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Survie	Monde	1 850 000 €
01.7.35.031	Contribution volontaire - UNICEF	Monde	2 650 000 €

01.7.35.060	Projet d'éducation au Nigeria	Nigeria	250 000 €
FCD	Contribution programme No Lost Generation	Monde	2 500 000 €
-CD	Financement de JPO/JPD	Laos	266 442 €
-CD	Improving RMNCH in Lao PDR	Laos	1 709 377 €
CD	No Lost generation (Turquie)	Turquie	250 000 €
-CD	Visites à domiciles des enfants vulnérables	Kosovo	85 896 €
	Fonds international de développement agricole		3 400 000 €
)1.7.35.030	Contribution 2017 FIDA	Monde	300 000 €
)1.7.35.031	Contribution volontaire - FIDA	Monde	600 000 €
CD	Small investment Fund	Monde	2 500 000 €
	Fonds monétaire international (FMI)		2 800 000 €
CD	Centre régional d'assistance technique AFRITAC	Afrique, régional	500 000 €
CD	Programme CAPTAC-DR 2014-2019	Amérique N. & C., régional	300 000 €
:CD	Data for Decisions Fund (D4D)	Monde	2 000 000 €
	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés		8 778 809 €
1.7.35.031	Contribution volontaire - HCR	Monde	1 750 000 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Afghanistan	254 997 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Afrique, régional	509 993 €
01.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Centrafricaine, Rép.	1 019 986 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Djibouti	203 997 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Irak	764 990 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Jordanie	382 495 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Liban	382 495 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Libye	1 019 986 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Pakistan	254 997 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Monde	696 072 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Soudan	152 998 €
1.7.35.060	Accord de partenariat stratégique UNHCR 2017-2020	Soudan du Sud	356 995 €
01.7.35.060	Contribution au Refugee Education Trust	Turquie	250 000 €
01.7.35.060	Combler le fossé éducatif	Syrie	100 000 €
1.7.35.060	Contribution 2017 au Refugee Education Trust	Monde	250 000 €
01.7.35.060	Projet assistance et protection en Ukraine	Ukraine	375 000 €
-CD	Financement de JPO/JPD	Monde	53 809 €
	EUCAP SAHEL Niger 2017		325 000 €
01.7.35.000	Contribution au budget de l'EUCAP Niger	Niger	325 000 €
	Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets		300 000 €
CD	Soutien à la sécurité alimentaire (LIFT)	Myanmar	300 000 €
	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient		5 500 000 €
01.7.35.031	Contribution volontaire - UNRWA	Cisjordanie et bande de Gaza	3 750 000 €
CD	Contribution extraordinaire 2017	Cisjordanie et bande de Gaza	1 000 000 €
CD	Healthy Life and Lifestyle for Youth 2015-2017	Cisjordanie et bande de Gaza	750 000 €
	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime		440 000 €
)1.7.35.031	Contribution volontaire - UNODC	Monde	240 000 €
-CD	*Programme VIH 2017	Monde	200 000 €
	Organisation de Coopération et de développement économiques		1 860 266 €

01.7.12.140	Rapport revue par les pairs	Monde	266 €
01.7.35.030	Contribution thématique - CAD		200 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Club du Sahel	Monde	200 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - efficacité de l'aide	Monde	250 000 €
01.7.35.031	Contribution volontaire - MOPAN	Monde	110 000 €
FCD	Soutien financier au programme de travail du CAD	Monde	100 000 €
FCD	Soutien financier au programme BEPS	Monde	1 000 000 €
	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture		1 914 579 €
01.7.35.032	Contribution obligatoire	Monde	362 270 €
-CD	Urgences de sécurité sanitaire	Sénégal	438 830 €
FCD	Politique d'insertion des Jeunes Ruraux au Mali	Mali	200 000 €
-CD	Support to household food security 2016-2019	Afghanistan	913 479 €
	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel		91 448 €
)1.7.35.032	Contribution obligatoire ONUDI	Monde	91 448 €
	Organisation internationale des migrations		145 000 €
CDDXXXXX	IOM Roster Application	Monde	145 000 €
	Organisation internationale du Travail		3 325 567 €
01.7.35.030	Contribution au budget	Monde	1 000 000 €
CD	Initiative Emploi décent des Jeunes - Sahel	Afrique, régional	1 000 000 €
CD	Financement de JPO/JPD	Monde	110 192 €
CD	Employabilité des jeunes ruraux	Mali	700 000 €
CD	Service régional pour la protection sociale	Extrême-Orient, régional	515 375 €
	Organisation mondiale de la santé		9 300 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Catégorie 1	Monde	2 000 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Catégorie 2	Monde	400 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Catégorie 3	Monde	2 150 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Catégorie 4	Monde	1 250 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - Catégorie 5	Monde	500 000 €
-CD	Programme de gestion des urgences sanitaires	Monde	500 000 €
-CD	Supporting political dialogue on national health policies	Monde	2 500 000 €
	Programme alimentaire mondial		8 623 991 €
01.7.35.031	Contribution volontaire - PAM		850 000 €
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Amérique du	38 629 €
	7 tecord de partenand special 7 il 720 / 2020	Sud, régional	30 027 0
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Centrafricaine, Rép.	289 266 €
)1.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Éthiopie	206 619 €
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Irak	206 619 €
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Madagascar	94 003 €
1.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Mali	495 885 €
1.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Niger	413 237 €
1.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Nigeria	78 515 €
1.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Ouganda	206 619 €
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Monde	2 111 040 €
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Sénégal	413 237 €
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Somalie	413 237 €
	Accord de partenariat special PAM 2017-2020	Syrie	206 619 €
)1 7 <u>75 060</u>			
01.7.35.060	Accord de partenariat spécial PAM 2017-2020	Yémen	826 475 €

01.7.35.060	UNHAS-Fourniture service aérien humanitaire	Niger	150 000 €
FCD	Financement de JPO/JPD	Myanmar	123 991 €
-CD	Cantines scolaires	Monde	1 000 000 €
:CD	Appui à la résilience des communautés	Mali	300 000 €
	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA		4 950 000 €
)1.7.35.030	Contribution thématique - Gender & AIDS	Monde	1 000 000 €
1.7.35.030	WCA Catch up Emergency Plan	Monde	1 000 000 €
)1.7.35.031	Contribution volontaire - ONUSIDA	Monde	2 450 000 €
:CD	UNAIDS 90-90-90 Championship	Monde	500 000 €
	Programme des Nations Unies pour le développement		12 800 945 €
01.7.35.030	Contribution thématique - UNCDF - Développement local	Monde	150 000 €
1.7.35.030	Contribution thématique - UNCDF - Finance inclusive	Monde	150 000 €
1.7.35.030	Contribution thématique - PNUD - Chang. climatique	Monde	300 000 €
1.7.35.030	Contribution thématique - PNUD - Bonne Gouvernance	Monde	1 000 000 €
01.7.35.030	Contribution thématique - PNUD - ODD et lutte contre la pauvreté	Monde	1 200 000 €
)1.7.35.031	Contribution volontaire - UNCDF	Monde	650 000 €
1.7.35.031	Contribution volontaire - PNUD	Monde	2 650 000 €
1.7.35.060	Contribution 2017 initiative 5-10-50	Monde	500 000 €
01.7.35.060	Contribution 2017 au Fonds multidonateurs en RDC	Congo, Rép. dém.	250 000 €
1.7.35.060	Contribution 2017 au CHF en RCA	Centrafricaine, Rép.	250 000 €
1.7.35.060	Contribution 2017 au CHF au Soudan du Sud	Centrafricaine, Rép.	250 000 €
-CD	*Healthier Kosovo 2017-2019	Kosovo	475 038 €
:CD	Financement de JPO/JPD	Monde	1 000 907 €
:CD	Soutien au secrétariat du G50	Sénégal	25 000 €
-CD	Building Capacities resilience recover (Sécurité humaine Sahel)	Sud du Sahara, régional	2 000 000 €
-CD	Appui à l'emploi, l'employabilité et l'insertion	Cabo Verde	1 000 000 €
:CD	Plateforme pour le développement local	Cabo Verde	500 000 €
CD	Décentralisation et Gouvernance locale inclusive	Mali	200 000 €
:CD	8ème plan national de développement socio-économique 2017-2020	Laos	100 000 €
CD	Support to UXO Lao - Achieving SDG 18	Laos	150 000 €
	Programme des Nations Unies pour l'environnement		250 000 €
1.7.35.031	Contribution volontaire - PNUE	Monde	250 000 €
	Programme des volontaires des Nations Unies		400 000 €
CD	Contribution UNV 2017	Monde	400 000 €
	Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention de catastrophes		250 000 €
1.7.35.060	UNISDR-Accord de Partenariat Stratégique 2017-2020	Monde	250 000 €
	Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit		500 000 €
CD	Contribution volontaire au budget ALIPH	Monde	500 000 €
	Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme		2 700 000 €
1.7.35.031	Contribution volontaire - GFATM	Monde	2 700 000 €
	Global Fund for Disaster Risk Reduction		300 000 €
1.7.35.060	Contribution au GFDRR	Monde	300 000 €
		Total	200 000 €

L'UNION EUROPÉENNE



Bâtiment Europa Bruxelles



Le bâtiment Europa est le siège principal du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne

Sous Présidence maltaise, le Luxembourg a participé à la réunion informelle des ministres du Développement à Bruxelles le 16 mars 2017 et au Conseil des Affaires étrangères (CAE) en formation Développement à Bruxelles le 19 mai 2017. Sous Présidence estonienne, le Luxembourg a participé à la réunion informelle des ministres du Développement à Tallinn le 11 septembre 2017 et au CAE en formation Développement à Bruxelles le 11 décembre 2017. Le Luxembourg a également participé aux Journées européennes du développement à Bruxelles le 7 juin 2017.

Au cours de l'année 2017, le Conseil, dans sa formation Développement, a traité les grands dossiers suivants :

Le Plan européen d'investissement externe (PIE) et le Fonds européen pour le développement durable (FEDD)

Le 14 septembre 2016, la Commission européenne a présenté un nouveau Plan d'investissement extérieur (PIE) pour soutenir les investissements en Afrique et dans le voisinage (sud et est) de l'UE en mettant l'accent sur la création d'emplois. Le PIE vise à générer des effets de levier des fonds de l'UE, des institutions financières internationales (IFI), des États membres (et éventuellement des pays tiers), d'autres donateurs et du secteur privé. C'est une stratégie à long terme qui contribuera à l'objectif de s'attaquer aux causes profondes des migrations ainsi qu'aux engagements internationaux en matière de financement pour le développement, et contribuera également à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique (COP 21). Le PIE a un budget de 3,35 milliards d'euros du budget de l'UE et du Fonds européen de développement et vise à soutenir des garanties innovantes et des instruments similaires à l'appui de l'investissement privé.

Le pilier essentiel de ce plan est le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) destiné à mobiliser 44 milliards d'euros, ce montant pouvant même être doublé si les États membres et d'autres donateurs contribuaient au FEDD à la même hauteur que l'UE. L'objectif principal est de fournir un paquet financier intégré pour financer les investissements, en commençant dans des régions d'Afrique et du voisinage. Le fonds offre une garantie pour encourager le secteur privé à investir dans des contextes plus risqués (États fragiles, zones touchées par des conflits) et s'appuie sur l'expérience acquise avec l'utilisation de mécanismes de mixage (« blending »). Les investissements sont principalement axés sur l'amélioration de l'infrastructure sociale et économique, comme par exemple l'infrastructure municipale et les services de proximité, et l'appui aux projets de petites et moyennes entreprises (PME), de microfinance et de création d'emplois.

Le règlement du FEDD a été négocié depuis octobre 2016 au sein d'un Groupe des Amis de la Présidence créé à cette fin, sous Présidence slovaque et maltaise respectivement, et, en 2017, également en trilogue avec le Parlement européen. Le Parlement a adopté le texte le 6 juillet 2017. Le 25 septembre 2017, le Conseil a adopté le règlement portant création du Fonds européen pour le développement durable (FEDD) qui a été publié au Journal officiel le 27 septembre 2017.

Le Luxembourg a insisté au cours des travaux préparatoires, ensemble avec d'autres États membres, à ce que la gestion des actifs soit attribuée à la Banque européenne d'investissement (BEI) plutôt qu'à la Commission européenne. Malheureusement, ce point n'a pas été retenu. En outre, le Luxembourg a regretté à maintes reprises que le texte proposé accorde trop d'importance aux migrations par rapport à la coopération au développement, et qu'il se réfère aux migrations au sens large plutôt que de se restreindre aux migrations irrégulières.

INTÉGRATION DES SOLUTIONS ET TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'UE

Les débats qui se sont tenus au Conseil sur ce dossier ont débouché le 20 novembre 2017 sur l'adoption de conclusions du Conseil sur le numérique au service du développement. Au cours des débats, le Luxembourg a rappelé que la Coopération luxembourgeoise utilise depuis des années les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme moyen de mise en œuvre tant dans ses activités de développement que dans le contexte de l'aide humanitaire. Pour le Luxembourg, le concept « les TIC au service du développement » fait référence à l'utilisation des TIC à des fins de développement socio-économique et, dans cette perspective, vise à encourager l'intégration de ces outils dans les différentes activités humaines, qu'il s'agisse de l'introduction de l'informatique dans les entreprises, dans les secteurs de l'éducation et de la santé ou qu'il s'agisse de grands projets innovants de développement tels que l'administration électronique et l'aménagement numérique du territoire. Pour le Luxembourg, le numérique peut favoriser une réelle indépendance des personnes, leur offrant une nouvelle appropriation de l'environnement. Le développement du numérique constitue aussi un apport aux droits de l'homme et un outil en faveur de la bonne gouvernance.

À la réunion informelle du Conseil des Affaires étrangères dans sa formation Développement qui s'est tenue le 11 septembre 2017 à Tallin en Estonie, le ministre Schneider a relevé que la Coopération luxembourgeoise utilise depuis des années les TIC comme un instrument de mise en œuvre tant dans ses activités de développement que dans le contexte de l'aide humanitaire. Il a demandé de ne pas oublier le lien entre le développement des technologies de l'information et le développement des énergies renouvelables, l'accès à ces technologies étant tributaire de l'accès à l'énergie. Le ministre Schneider a de même rappelé l'importance de ces technologies pour l'inclusion financière des populations défavorisées.

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

Le 11 décembre 2017, les ministres en charge de la coopération au développement ont examiné et adopté des conclusions du Conseil sur la stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce que la Commission avait présentées dans sa communication de novembre 2017 intitulée « Parvenir à la prospérité par le commerce et les investissements – Mise à jour de la stratégie conjointe de l'UE de 2007 en faveur de l'aide pour le commerce ». Ces conclusions rendent compte de la position du Conseil sur la stratégie actualisée de l'UE en faveur de l'aide pour le commerce, qui vise à améliorer l'intégration des pays en développement dans le système commercial international et à permettre au commerce et aux investissements de contribuer à réduire la pauvreté.

Le ministre Schneider a exprimé son soutien à cette mise à jour et a précisé l'appui du Luxembourg dans ce domaine à travers le cadre intégré renforcé de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), spécifiquement en faveur des pays les moins avancés (PMA). Romain Schneider a par ailleurs cité la Business Partnership Facility (BPF), qui favorisera l'investissement des petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement.

La stratégie actualisée vise à renforcer les synergies entre les différents instruments de financement du développement que l'UE et ses États membres utilisent pour promouvoir l'aide pour le commerce et à accroître l'incidence des programmes d'aide pour le commerce, grâce à une coopération renforcée avec le secteur privé, la société civile et les autorités locales. La stratégie vise également à faire en sorte que l'intensification des échanges commerciaux bénéficie à l'ensemble de la société, y compris aux femmes.

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT

Les discussions sur les migrations dans les foras compétents pour la politique de coopération au développement ont continué à porter sur une approche liant les politiques de développement et humanitaire à la finalité de promouvoir le développement économique, la résilience et l'accès à l'emploi et à l'éducation. Lors de ces débats, le Luxembourg a affirmé sa position selon laquelle la coopération au développement peut contribuer utilement à la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés, mais n'est ni le seul instrument nécessaire ni la panacée pour réduire la pression migratoire.

En concertation avec la Direction de l'immigration, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du MAEE a assuré le suivi des décisions du sommet de La Valette et a représenté le Luxembourg à la réunion des hauts fonctionnaires sur l'état



EU Emergency Trust Fund for Africa

d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action conjoint de La Valette, les 8 et 9 février 2017. Elle a participé, au cours de l'année 2017, aux réunions du Conseil d'administration et des Comités opérationnels du fonds d'affectation spéciale d'urgence de l'UE pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique créé suite au sommet de La Valette en novembre 2015, auquel le Luxembourg a contribué 3,1 millions d'euros. Ce Fonds a adopté, jusqu'en décembre 2017, des actions pour un montant total de 2,387 milliards d'euros.

En raison de la situation sécuritaire et migratoire complexe en Libye, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider, a décidé en septembre d'allouer une aide luxembourgeoise à hauteur de 1 000 000 d'euros pour contribuer à combler les besoins humanitaires les plus fondamentaux. Cette assistance humanitaire mise en œuvre par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique pluriannuel que le Luxembourg maintient avec cette organisation onusienne portera principalement sur le volet protection des réfugiés et l'amélioration de leurs conditions de détention.

Pour le ministre Schneider, les conditions qui règnent actuellement dans les centres de détention sont fort préoccupantes. « Il est dès lors essentiel de soutenir tous les efforts du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés visant à assurer l'accès aux personnes détenues afin de garantir non seulement la distribution de l'aide, mais aussi la protection internationale des personnes concernées et la mise en place des mesures de prévention de risques de violences », a déclaré le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.

Concernant le rapport entre les cinq piliers du Plan d'action de La Valette et les secteurs couverts par les actions approuvées, près de 60 % des actions relèvent du pilier 1 – « avantages des migrations en termes de développement », 40 % des quatre autres piliers (migration légale et mobilité ; protection et asile ; prévenir la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains ; retour, réadmission et réintégration ; actions transversales). Le Luxembourg a salué le fait que la majorité des actions relèvent de l'amélioration des conditions de vie des populations des pays de départ et de transit de migrants répondent à des besoins réels de ces pays, et sont donc pertinentes pour prévenir les départs liés à la pauvreté. Néanmoins, il a regretté que ces activités prennent du temps à démarrer et ne soient donc pas en phase avec le caractère d'urgence du Fonds fiduciaire.

La Direction a aussi participé aux comités de pilotage de la Facilité pour les migrants en Turquie se tenant à Bruxelles, à laquelle le Luxembourg a contribué 4,3 millions d'euros.

LA COOPÉRATION AVEC LES ONG DE DÉVELOPPEMENT



Lors de la conférence de presse qui a eu lieu le 18 janvier 2017 à la Direction de la coopération au développement, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider, a signé sept accords-cadres de développement avec les organisations non gouvernementales de développement (ONGD) suivantes : Bridderlech Deelen (BD), Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise (CR), CARE in Luxembourg (CIL), Christian Solidarity International Luxembourg (CSI), ECPAT, PADEM et SOS Villages d'Enfants Monde (SOSI).



Groupe de travail MAEE-ONG

94 associations disposent de l'agrément d'organisations non gouvernementales (ONG) auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes, en vertu de la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire. Les ONG ont déboursé en 2017 un montant de 58,62 millions d'euros pour des activités de coopération au développement à travers les instruments financiers principaux :

- Accords-cadres de coopération : 21 accords-cadres ont été cofinancés en 2017, pour un total de 25,28 millions d'euros. Sept accords-cadres de coopération ont été signés en 2017.
- Cofinancement de projets de développement : 88 projets individuels de 40 ONG ont été appuyés en 2017, pour un total de 8,55 millions d'euros, dont 26 nouveaux projets mis en œuvre par 22 ONG
- Mandats d'exécution dans le cadre de la coopération bilatérale : 7,89 millions d'euros.

À cela s'ajoutent des crédits comptabilisés en tant qu'aide publique au développement alloués pour l'action humanitaire (aide d'urgence, aide alimentaire, prévention des crises, reconstruction et réhabilitation), des subsides pour les activités de sensibilisation et d'éducation au développement et un appui en matière de frais administratifs encourus dans la préparation et le suivi des activités de développement. Au total, l'APD allouée aux organisations non gouvernementales nationales en 2017 était de 58,62 millions d'euros, soit 15,46 % de l'aide publique au développement luxembourgeoise comptabilisée pour cet exercice budgétaire.

La Coopération luxembourgeoise attache une grande importance aux organisations de la société civile en tant qu'acteurs du développement à part entière. Le Luxembourg est en effet un des pays qui a le plus recours aux organisations de la société civile pour la mise en œuvre de projets et programmes de développement. Les ONG représentent un vecteur complémentaire de l'aide bilatérale permettant d'être actif dans des pays et secteurs où le ministère ne peut intervenir et d'atteindre des parties de la population des pays en développement où la coopération bilatérale n'est pas présente en travaillant au plus près des bénéficiaires. Rappelons que les ONG sont des partenaires et non pas des agents exécutants du gouvernement.

Le nombre important d'ONG agréées ainsi que le pourcentage important de l'APD alloué aux ONG témoignent de l'importance que la population luxembourgeoise accorde aux organisations de la société civile, et aux formes d'expression de sa solidarité internationale. L'engagement fort du ministère en faveur des ONG luxembourgeoises permet en fait de maintenir le niveau d'APD autour de 1 % du RNB. Effectivement, à travers les ONG, la population luxembourgeoise peut participer voire s'impliquer directement et concrètement dans la mise en œuvre de la politique luxembourgeoise en matière de coopération au développement.

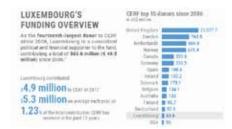
APD allouée aux ONG en 2017 ventilée par instrument de coopération

	APD bilatérale	%
Accords cadres	25 277 674 €	43,12 %
Cofinancements individuels	8 551 464 €	14,59 %
Frais administratifs ONG	4 509 962 €	7,69 %
Mandats attribués aux ONG dans le cadre de la coopération bilatérale	7 887 985 €	13,46 %
Intervention d'urgence	9 482 119 €	16,18 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	5 364 314 €	9,15 %
dont reconstruction et réhabilitation	2 198 287 €	3,75 %
dont prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	1 288 018 €	2,20 %
Subsides-sensibilisation ONG	2 259 201 €	3,85 %
Subsides au Cercle des ONG	401 422 €	0,68 %
Soutien aux ONG par des administrations publiques autres que la DCD	137 992 €	0,24 %
Appui aux programmes	109 730 €	0,19 %
Total	58 617 547,67 €	100 %

Ventilation sectorielle de l'APD mise en œuvre par les ONG

	APD bilatérale	%
Infrastructure et services sociaux	25 396 923 €	43,33 %
Éducation	6 474 076 €	11,04 %
dont éducation, niveau non spécifié	1 862 731 €	3,18 %
dont éducation de base	2 664 504 €	4,55 %
dont éducation secondaire	1 912 878 €	3,26 %
dont éducation post-secondaire	33 963 €	0,06 %
Santé	5 479 155 €	9,35 %
dont santé, général	1 311 694 €	2,24 %
dont santé de base	4 167 461 €	7,11 %
Politique en matière de population/santé et fertilité	507 215 €	0,87 %
Distribution d'eau et assainissement	1 120 189 €	1,91 %
Gouvernement et société civile	4 726 567 €	8,06 %
dont gouvernement et société civile - général	4 141 690 €	7,07 %
dont participation démocratique et société civile	926 464 €	1,58 %
dont droits de la personne	1 336 730 €	2,28 %
dont conflits, paix et sécurité	584 878 €	1,00 %
Infrastructure et services sociaux divers	4 826 528 €	8,23 %
Infrastructure et services économiques	6 225 873 €	10,62 %
Production d'énergie, sources renouvelables	-€	0,00 %
Banques et services financiers	6 225 873 €	10,62 %
Production	5 165 310 €	8,81 %
Agriculture, sylviculture et pêche	4 972 178 €	8,48 %
Tourisme	89 767 €	0,15 %
Destination plurisectorielle ou transversale	3 256 421 €	5,56 %
Protection de l'environnement	486 527 €	0,83 %
Autres multisecteurs	2 769 894 €	4,73 %
dont aide plurisectorielle	1 037 637 €	1,77 %
dont développement et gestion urbaine	37 800 €	0,06 %
dont développement rural	1 648 348 €	2,81 %
dont éducation et formation plurisectorielles	46 109 €	0,08 %
Aide humanitaire	9 482 119 €	16,18 %
Intervention d'urgence	5 995 814 €	10,23 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	5 364 314 €	9,15 %
Reconstruction et réhabilitation	2 198 287 €	3,75%
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	1 288 018 €	2,20 %
Sensibilisation	2 606 611 €	4,45 %
Non affecté/non spécifié	8 196 542 €	13,98 %
Total de l'aide bilatérale mise en œuvre par les ONG	58 617 548 €	100,00 %

L'AIDE HUMANITAIRE



Extrait du rapport annuel du Central Emergency Response Fund



Tweet du ministère des Affaires étrangères et européennes

En 2017, le ministère des Affaires étrangères et européennes a eu à sa disposition un budget total de 42 millions d'euros destiné aux interventions humanitaires. 41,83 millions ont été déboursés en soutenant des interventions humanitaires dans divers pays et dans les trois phases d'une crise humanitaire, conformément aux trois piliers définis dans la stratégie d'action humanitaire du Luxembourg : l'urgence, la transition et la prévention. En y ajoutant les contributions à titre humanitaire de la ligne budgétaire multilatérale et du fonds de la coopération au développement, le montant global consacré à des interventions humanitaires en 2017 s'élevait à 48,53 millions d'euros

L'année 2017 a été dominée par la réponse aux crises humanitaires, notamment en Syrie, en Irak et en RDC, la crise des Rohingyas ainsi que la famine qui a menacé 20 millions de personnes au Yémen, au Soudan du Sud, au Nigeria et en Somalie. Pour tous ces contextes humanitaires, le gouvernement a mis à disposition des financements substantiels pour réaliser des projets d'urgence d'ONG luxembourgeoises et pour appuyer les opérations humanitaires des agences onusiennes et du CICR.

L'année 2017 a été l'année où les nouveaux accords de partenariats stratégiques (conclus pour une durée de quatre ans) sont entrés en vigueur. Ces accords pluriannuels s'inscrivent dans le cadre des relations étroites que le Luxembourg entretient, dans le domaine humanitaire, avec certains partenaires privilégiés. Ainsi, une partie importante du budget de l'action humanitaire est traditionnellement allouée aux agences onusiennes dont notamment le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) et le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) ainsi qu'au Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Ces accords permettent au Luxembourg de répondre aux exigences internationales en matière de prévisibilité budgétaire et de garantir un soutien continu aux activités humanitaires.

En sus du soutien financier annuel, les accords avec le PAM, le UNHCR et OCHA prévoient aussi la possibilité d'un déploiement de la plateforme emergency.lu et le développement de solutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, contribuant ainsi de manière innovante à l'efficacité de la coordination des efforts d'urgence sur le terrain.

En mars 2017, le Luxembourg a soumis son premier rapport de mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet Humanitaire Mondial de mai 2016. Le Luxembourg avait souscrit à l'ensemble des engagements fondamentaux à la base de « l'Agenda pour l'Humanité » et avait pris 45 engagements nationaux. Le Luxembourg a aussi poursuivi sa participation à l'initiative « Grand Bargain », un accord entre agences de mise en œuvre et donateurs visant à rendre l'aide humanitaire plus efficace notamment en la rendant plus prévisible.

Au niveau européen, le Luxembourg a également participé aux travaux sur la nouvelle Stratégie européenne en matière de « résilience », soulignant l'importance de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et la prise en compte du volet « prévention des conflits et crises ». De plus, le Luxembourg a suivi de près les travaux sur le « nexus » et notamment l'élaboration de conclusions du Conseil de l'UE sur le lien « développement – action humanitaire ». Ainsi, le Luxembourg a soutenu une meilleure coordination et une plus grande complémentarité entre les actions des acteurs du développement et ceux de l'action humanitaire.

A l'instar des années précédentes, le gouvernement luxembourgeois a fourni une contribution annuelle au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) qui permet à l'ONU de faire en sorte que l'aide humanitaire parvienne le plus rapidement possible aux personnes touchées par des crises dans le monde. En outre, afin de mieux pouvoir contribuer au besoins les plus urgents au Yémen, le Luxembourg a contribué pour la première fois en 2017 au Fonds humanitaire commun au Yémen, géré par l'ONU.

L'AIDE D'URGENCE



Tweet du UN Central Emergency Response Fund

Le Luxembourg vise à réserver environ 75 % de son budget annuel humanitaire pour l'aide humanitaire d'urgence.

L'allocation de cette aide se fait selon les besoins et en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, en tenant notamment compte de plusieurs indicateurs tels que la classification des crises humanitaires, les indices de gestion des risques (INFORM) et les indicateurs pour les crises oubliées des services d'ECHO et d'OCHAE.

En 2017, l'Irak, la Syrie, le Soudan du Sud, le Yémen et la RDC ont été considérés comme crises humanitaires de niveau 3, soit le niveau le plus élevé selon la classification onusienne.

Pour ce qui est de la crise syrienne, le gouvernement luxembourgeois a pu honorer sa promesse de don et a déboursé 7,5 millions d'euros (dont 2,5 millions d'euros pour UNICEF dans le cadre de l'initiative « No Lost Generation »).

À part la Syrie, les pays bénéficiaires les plus importants de l'assistance humanitaire luxembourgeoise ont été le Soudan du Sud, la RCA, l'Irak, le Mali, le Niger, la RDC, la Somalie et l'Afghanistan, le Yémen, la Libye et Haïti. L'Afrique de l'Ouest, la Corne de l'Afrique et la Région des Grands Lacs ont aussi bénéficié de l'assistance luxembourgeoise dans une approche multipays. D'autres pays bénéficiaires ont été les Philippines, Népal, les Territoires palestiniens occupés, le Myanmar, la Thaïlande, le Kenya, le Bangladesh, le Burkina Faso et le Cabo Verde. La mise en œuvre de l'assistance humanitaire d'urgence dans ces pays et régions a été réalisé moyennant des projets d'ONG luxembourgeoises et des contributions aux agences onusiennes et au Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

LA PHASE DE TRANSITION

Après l'urgence, la phase de transition vise à soutenir les efforts des populations affectées pour reconstruire leur vie et récupérer leurs moyens de subsistance. L'objectif de la phase de transition est à la fois de faire le lien entre la phase d'urgence et celle de développement, et d'accompagner la communauté et les individus dans le processus de reconstruction et de réhabilitation. En 2017, le ministère a poursuivi son cofinancement des activités de réhabilitation et de reconstruction. Ainsi, l'ONG ONGD-FNEL a reçu un soutien pour un projet de construction de maisons antisismiques. L'ONG Care in Luxembourg a été soutenue pour la mise en œuvre d'un projet de reconstruction d'infrastructures sanitaires afin d'assurer un meilleur accès aux services de santé maternelle et reproductive ainsi qu'aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Un autre projet cofinancé par le ministère a été mis en œuvre par la Fondation Caritas Luxembourg afin de reconstruire des maisons.

La Fondation Caritas Luxembourg a par ailleurs bénéficié d'un appui financier pour ses programmes de réhabilitation et de reconstruction en Syrie, au Liban et au Soudan du Sud. De plus, le ministère a contribué à un projet de Handicap International Luxembourg en Algérie et a cofinancé deux projets de reconstruction de la Croix-Rouge luxembourgeoise au Mali et au Burkina Faso. En outre, le ministère a financé un projet de l'ONG Kindernothilfe aux Philippines et au Liban.

En ligne avec son engagement envers l'ODD 16 sur la paix, la justice et des institutions solides, le ministère a également poursuivi son support aux activités du Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) pour son programme de justice transitionnelle en Tunisie. Suite à la signature de l'accord de paix en Colombie, le ministère a par ailleurs étendu sa collaboration avec l'ICTJ pour soutenir des activités dans le domaine de la juridiction spéciale pour la paix. Finalement, l'ONG Refugee Education Trust (RET) a été soutenue pour la mise en œuvre d'un programme de démobilisation des enfants associés aux forces et groupes armés en RDC.

PRÉVENTION ET RÉSILIENCE

En ligne avec le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes adopté en mars 2015, le MAEE alloue au moins 5 % de son budget d'action humanitaire au financement d'activités dans le domaine de la prévention, de la résilience et de la réduction des risques de catastrophes. Dans cette optique, le ministère appuie ses partenaires humanitaires dans la mise en œuvre de mesures préventives telles que des initiatives en matière de renforcement des capacités locales, d'évaluation des risques, de systèmes de surveillance, d'alerte précoce et de prépositionnement d'articles de secours. Le ministère encourage ses partenaires à veiller à la protection de l'environnement et à intégrer des stratégies d'adaptation au changement climatique dans leurs projets humanitaires. La prévention et la résilience, qui représentent le troisième pilier de l'action humanitaire luxembourgeoise, interviennent à la fois en amont et en aval des phases d'urgence et de transition.

Ainsi, le ministère a cofinancé deux projets de la Croix-Rouge luxembourgeoise au Sahel, à savoir un projet de réduction des risques ainsi qu'un projet de recherche en matière d'abris provisoires. En outre, l'ONG Handicap International Luxembourg a été soutenue dans la mise en œuvre de programmes de résilience dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) et au Népal.

De plus, le ministère a cofinancé un projet de la Fondation Caritas Luxembourg en Bolivie visant à diminuer les conditions de risque à travers un processus de planification participatif dans la municipalité de Guanay.

En outre, le Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR) du PNUD a, quant à lui, bénéficié d'une contribution luxembourgeoise pour son programme d'amélioration des capacités de réponse en termes de réhabilitation et de reconstruction au Niger, au Burkina Faso, au Myanmar, au Laos et au Cabo Verde.

De surcroît, le ministère a contribué au nouveau Fonds fiduciaire multidonateurs (MDTF) du Fonds mondial pour la prévention des catastrophes et la reconstruction de la Banque mondiale (GFDRR) en vue de soutenir l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la réduction des risques au Cabo Verde.

Par ailleurs, en 2017, le Luxembourg a initié un premier projet dans le cadre d'un nouveau partenariat humanitaire bilatéral avec le ministère de l'action humanitaire du Niger qui a bénéficié de 100 000 euros pour un projet de la réduction des risques en matière d'inondations. Ce partenariat humanitaire bilatéral sera développé davantage en 2018 avec l'objectif de renforcer les capacités de ce ministère.

Finalement, le ministère a soutenu le Secrétariat des Nations unies pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (UNISDR) dans le cadre de son Accord de partenariat stratégique pour soutenir l'agence dans ses efforts de renforcer la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes.

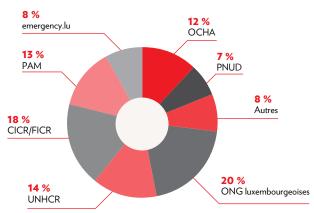
Répartition géographique de l'aide humanitaire

Afrique	18 128 705,61 €
Europe	750 000,00 €
Asie	5 062 370,70 €
Moyen-Orient	7 628 219,63 €
Amérique latine et Caraïbes	335 249,85 €
Contributions sans affectation géographique	16 621 618,73 €
Total	48 526 164,52 €

Répartition géographique du budget de l'aide humanitaire

34,25 % Contributions sans affectation géographique 0,69 % Amérique latine et Caraïbes 1,55 % Europe 10,43 % Asie

Contributions du budget de l'aide humanitaire par type de partenaire



Aide humanitaire par type de partenaire

ONG luxembourgeoises	9 482 118,92 €
UNHCR	6 975 000,00 €
CICR/FICR	8 900 000,00 €
PAM	6 350 000,00 €
EMERGENCY-LU	4 116 634,66 €
OCHA	5 700 000,00 €
Contribution au CERF	4 600 000,00 €
Accord de partenariat stratégique	400 000,00 €
Fonds humanitaire commun pour la Syrie	450 000,00 €
Fonds humanitaire commun pour le Myanmar	250 000,00 €
PNUD	3 250 000,00 €
Fonds humanitaire commun pour le Soudan du Sud	250 000,00 €
Fonds humanitaire commun pour la RCA	250 000,00 €
Fonds humanitaire commun en RDC	250 000,00 €
Contribution à l'initiative 5-10-50	500 000,00 €
Building Capacities resilience recover (Sécurité humaine Sahel)	2 000 000,00 €
Autres	3 752 410,94 €
dont contribution au fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix	100 000,00 €
dont GFDRR	300 000,00 €
dont UNISDR	250 000,00 €
Total	48 526 164,52 €

Déboursements à travers tous les crédits

Action humanitaire		% de l'aide humanitaire	% de l'APD
Assistance matérielle et services d'urgence	36 064 600 €	74,32 %	9,56 %
Aide alimentaire d'urgence	1 081 500 €	2,23 %	0,29 %
Coordination des secours et services de soutien et de protection	3 909 051 €	8,06 %	1,04 %
Aide à la reconstruction et réhabilitation	3 373 287 €	6,95 %	0,89 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4 097 726 €	8,44 %	1,09 %
Total	48 526 165 €	100,00 %	12,87 %

Déboursements à travers le crédit 01.7.35.060

Action humanitaire		% de l'aide humanitaire	% de l'APD
Assistance matérielle et services d'urgence	35 622 313 €	85,15 %	9,45 %
Aide alimentaire d'urgence	1 081 500 €	2,59 %	0,29 %
Coordination des secours et services de soutien et de protection	-€	0,00 %	0,00 %
Aide à la reconstruction et réhabilitation	3 260 029 €	7,79 %	0,86 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	1 870 970 €	4,47 %	0,50 %
Total	41 834 811 €	100,00 %	11,09 %

EMERGENCY.LU



Lets' Net 2017 © Rob Buurveld, WFP

En 2017, emergency.lu a été déployé lors de deux catastrophes naturelles (cyclone Enawo à Madagascar et ouragans Irma / Maria dans la région des Caraïbes). Trois systèmes de télécommunication par satellite « emergency.lu » ont été installés pour fournir des services à la communauté humanitaire faisant face à des crises complexes.

Fin 2017, emergency.lu est présent au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo, au Niger et au Nigeria en support du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et de l'UNICEF.

22 téraoctets (22 000 000 MB) de données ont été transférés par les liens satellitaires α emergency.lu » en 2017.

Depuis le 12 février 2017, un système mobile de télécommunication par satellite « emergency.lu » est opérationnel au camp de base du « International Humanitarian Partnership » (IHP) à Maiduguri au Nigeria. Ce déploiement, à la demande officielle du Programme alimentaire mondial (PAM), vise à soutenir le « Emergency Telecommunications Sector » (ETS) dans ses efforts de garantir une réponse coordonnée avec le gouvernement nigérien et les organisations humanitaires dans le Nord-Ouest du pays.

En réponse aux destructions causées par le cyclone Enawo frappant le Madagascar en mars 2017, deux volontaires du groupe d'intervention chargé de missions humanitaires de l'Administration des services de secours et deux systèmes de télécommunication par satellite ont été dépêchés sur les lieux pour soutenir les efforts des acteurs humanitaires.

Sur demande officielle de l'UNHCR et en support du « Refugee Emergency Telecommunications Sector (RETS) », emergency.lu fournit des services à la communauté humanitaire à Diffa au Niger depuis mai 2017.

Faisant suite à une demande en date du 11 septembre 2017 de la part du Programme alimentaire mondial, chef de file de l'Emergency Telecommunications Cluster (ETC) de l'ONU, une équipe de quatre volontaires du groupe d'intervention chargé des missions humanitaires de l'Administration des services de secours, avec deux kits de communication par satellite à déploiement rapide de la solution emergency.lu, a été déployé aux Antilles (La Dominique et Saint Martin). L'objectif de la mission était de rétablir les services de communication dans les régions affectées par les ouragans Irma et Maria.

En support de l'UNICEF, depuis septembre 2017, emergency.lu fournit des services dans la région de Kasaï, République démocratique du Congo.

Au Soudan du Sud, où « emergency.lu » est présent depuis janvier 2012, un système reste actuellement opérationnel pour l'UNICEF à Pibor.

APPUI AUX PROGRAMMES



« En tant que JPO luxembourgeoise, j'ai eu l'immense opportunité de participer à l'organisation du premier Sommet Humanitaire Mondial des Nations Unies. En 2016, plus de 5 000 représentants des gouvernements, du secteur privé, des ONG et de la société civile se sont réunis à Istanbul pour discuter de l'avenir de l'action humanitaire – une expérience professionnelle que je n'oublierais jamais. Aujourd'hui, je continue mon chemin en tant que JPO à New York dans la branche des communications d'OCHA, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, travaillant sur les campagnes de sensibilisation et les nouveaux médias. »

Sarah Gilbertz,

Digital Campaigns Officer Public Advocacy & Campaigns, Strategic Communications Branch, United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), New York

L'engagement du Luxembourg en matière de coopération au développement se traduit aussi par un nombre important d'opportunités offertes à la jeunesse qui souhaite s'investir et acquérir de l'expérience professionnelle dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Ces possibilités d'engagement varient en fonction du niveau d'expérience et du profil des intéressé(e)s et se situent tant au niveau bilatéral, au ministère ou avec l'agence LuxDev, qu'au niveau de la société civile avec les ONG, ou encore au niveau multilatéral avec les agences onusiennes et l'Union européenne.

Le ministère dédie à cet effet un budget spécifique à l'appui aux programmes, qui concerne le déploiement de ressources humaines au service de la coopération. En 2017, quelque 2 400 000 euros ont été investis dans différents programmes comprenant des agents de la coopération, des coopérants, des « Junior Professional Officers » (JPO) auprès des Nations unies, des « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure, des « Volontaires des Nations unies » (VNU), des Assistants Techniques Juniors (ATJ) auprès de LuxDev et des jeunes volontaires dans le cadre du Service volontaire de coopération (SVC) avec le Service national de la jeunesse et les ONG. L'appui au programme rencontre un franc succès auprès des jeunes et constitue le meilleur moyen de former une expertise luxembourgeoise de qualité pour le futur de notre coopération.

Aperçu du déploiement de jeunes ressources humaines au service de la coopération

13 JPO	7 JPD	9 ATJ	8 VNU
UNICEF (Genève)	SEAE (Trinidad and Tobago)	MYA/001 (Myanmar)	PNUD (Guinée-Bissau)
BIT (Bangkok)	SEAE (Vietnam)	LAO/029 (Laos)	PNUD (Cabo Verde)
WFP (Myanmar)	COM (Madagascar)	CVE/082 (Cabo Verde)	PNUD (Burkina Faso)
UNFPA (Niger)	COM (El Salvador)	NC/027 (Nicaragua) (actuellement chez LuxDev)	OCHA (Niger)
UNHCR (Niger)	COM (Sénégal)	ROF/OUA (Burkina Faso)	OHCHCR (Sénégal)
OCHA (New York)	SEAE, OCDE (Paris)	KSV/018 (Kosovo)	UNWOMEN (Sénégal)
UNAIDS (Dakar)	SEAE Conseil de l'Europe (Strasbourg)	NIC/026 (Nicaragua) (actuellement chez LuxDev)	UNAIDS (Burkina Faso)
UNDP (Myanmar)		CVE/081 (Cabo Verde)	UNAIDS (Burkina Faso)
UNDP (New York)		VIE/033 (Vietnam)	
OCHA (New York)			
UNCDF (New York)			
UNFPA (Vientiane)			
UNHCR (Genève)			

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT



Le Premier ministre Xavier Bettel et Lydie Polfer lors de la fête de l'Europe le 09 mai 2017



Table ronde GENE à Nicosie

En 2017, la Direction a cofinancé 12 projets annuels de sensibilisation et 13 accords-cadres pluriannuels d'éducation au développement. Ces derniers, conclus en 2015, sont arrivés à expiration le 31 décembre 2017. Au total, 2 259 201 euros ont été déboursés pour les accords-cadres et projets de sensibilisation et d'éducation au développement en 2017. Au cours du second semestre, 10 projets annuels pour l'année 2018 ainsi que 14 demandes d'accords-cadres et une demande de mandat ont été soumises pour la nouvelle période 2018-2020.

La Direction a également poursuivi le financement sous mandat du Centre d'information Tiers Monde (CITIM) qui propose une documentation spécialisée sur les pays du Sud, les rapports Nord-Sud et le développement humain. De plus, au mois de juin 2017, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a donné mandat à Fairtrade Lëtzebuerg a.s.b.l. et la Fondation Caritas Luxembourg pour la mise en œuvre conjointe d'une campagne visant à sensibiliser le grand public aux défis de l'industrie textile. La campagne intitulée « Rethink your clothes » sera officiellement lancée au cours du premier trimestre 2018.

Au cours de l'année 2017, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et le Cercle de coopération des ONGD ont révisé certaines dispositions des conditions générales en matière de sensibilisation et d'éducation au développement. Parmi les révisions majeures figurent la modification des délais pour l'appel à propositions des projets annuels de sensibilisation, le versement des subsides annuels du ministère en une seule tranche et la réintroduction de l'éligibilité des missions sur le terrain du personnel des ONGD en charge de la sensibilisation dans les pays du Sud. Ces nouvelles dispositions sont le fruit d'une collaboration étroite entre le ministère et les ONGD.

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a également participé à la réunion de l'équipe de travail « sensibilisation et éducation au développement » (DEAR Taskteam) de la Commission européenne et aux tables rondes du réseau Global Education Network Europe (GENE).

LA FINANCE INCLUSIVE ET LE SECTEUR PRIVÉ

LA MICROFINANCE ET LA FINANCE INCLUSIVE



Près de Ouahigouya, dans le nord du Burkina Faso, l'embouche ovine est une activité que les jeunes peuvent développer grâce à la microfinance. © ADA / Andrès Lejones



Semaine Africaine de la Microfinance



Prix européen de la microfinance © Marie-De-Decker

La Coopération luxembourgeoise soutient activement le développement de la microfinance et de la finance inclusive depuis une vingtaine d'années en vue de réduire la pauvreté dans le monde, à travers l'utilisation de l'expertise et du potentiel de la place financière du Luxembourg pour la coopération au développement.

L'année 2017 a été marquée par la cérémonie du Prix européen de la microfinance, un rendez-vous régulier et de haut niveau à Luxembourg, qui s'est tenue à la BEI en présence de LL.AA.RR. la Grande-Duchesse et le Grand-Duc héritier. Le prix a permis de reconnaître les meilleurs produits de microfinance favorisant l'accès à un logement résidentiel de meilleure qualité pour les groupes exclus, vulnérables et à faible revenu, et sans accès au financement du logement dans le secteur bancaire traditionnel.

Un autre événement phare était la Semaine africaine de la microfinance, qui a été organisée par l'ONG ADA à Addis Abeba, et qui a vu la participation du ministre Romain Schneider. Le thème de cette troisième édition était celui de la finance inclusive au service des petites et moyennes entreprises, qui ont un rôle essentiel à jouer en ce qui concerne la création d'emploi sur un continent caractérisé par sa population jeune.

La Coopération a reconduit en 2017 ses engagements pluriannuels avec différents partenaires actifs dans la finance inclusive, tels que l'ONG Aide au développement autonome (ADA) pour la période 2018-2021, le réseau luxembourgeois de la finance inclusive, InFiNe.lu, la Plateforme européenne de la microfinance (e-MFP), ainsi que le Microinsurance Network (MiN). Un nouveau partenariat avec la *Social Performance Task Force* (SPTF) a été créé en vue de l'établissement d'une facilité permettant d'améliorer la performance sociale des institutions de microfinance en Asie du Sud-Est.

Ensemble avec le ministère des Finances et le ministère du Développement durable et des Infrastructures, la Coopération luxembourgeoise continue à soutenir l'investissement dans des projets durables.

Le Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF) est un fonds d'investissement en microfinance domicilié au Luxembourg, dont l'activité consiste à appuyer de manière ciblée des institutions de microfinance de petite et de moyenne tailles.

La Coopération luxembourgeoise a contribué, à travers une assistance technique, à l'identification de projets visant à promouvoir l'investissement dans des projets de sylviculture dans des forêts tropicales en Amérique centrale, avec l'objectif de rétablir des zones forestières secondaires ou dégradées et de les rendre économiquement, écologiquement et socialement viables, et dans lesquels investira un nouveau fonds public-privé, le Forestry and Climate Change Fund, qui a été lancé en 2017.

À travers le fonds fiduciaire FEMIP, le Luxembourg, la BEI et l'ONG ADA soutiennent le projet MicroMED Tunisie, qui a pour but d'améliorer l'environnement réglementaire tunisien ainsi que de renforcer les capacités des institutions de finance inclusive. Dans le cadre de sa collaboration avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Coopération a financé l'appui technique à un projet de microfinance régional en Afrique.

Pour transformer et moderniser les exploitations agricoles familiales au Burkina Faso et au Mali, et faciliter leur accès aux financements, SOS Faim met en œuvre le projet Agri+ sous mandat de la Coopération luxembourgeoise pour la période 2016-2022.

LE SECTEUR PRIVÉ



Business Partnership Facility Flyer

SATMED+

ATTF / HOUSE OF TRAINING

Le dynamisme du secteur privé joue un rôle de plus en plus important en matière de développement, reconnu par le Programme d'action d'Addis Abeba de 2015 sur le financement du développement, qui vise à mieux faire converger les incitations adressées au secteur privé et les objectifs publics.

La Business Partnership Facility (BPF) est un outil permettant de promouvoir le transfert de technologie et d'expertise, ainsi que la création d'emploi dans les pays en développement. La facilité cible spécifiquement les secteurs des TIC, de la Fintech, des énergies renouvelables et de la Biohealth, et inclura le domaine de la logistique et de l'économie circulaire à partir de 2018. Huit projets durables d'entreprises privées sont actuellement cofinancés par le MAEE au Sénégal, au Burkina Faso, au Cabo Verde, au Myanmar et au Népal.

La Coopération luxembourgeoise est également engagée au niveau multilatéral. Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multidonateurs lié directement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui aide les pays les moins avancés à jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. L'engagement financier pour 2016-2022 s'élève à 4,5 millions d'euros, portant ainsi la contribution totale du Luxembourg à 9 millions d'euros.

Le projet SATMED+, a débuté au 1er janvier 2017 et sera mis en œuvre jusqu'au 31 décembre 2020. SATMED est une plateforme de télémédecine basée sur l'équipement, la technologie et la connectivité d'emergency.lu, et mise à disposition d'ONG. Cet outil de télésanté, développé par SES TechCom, vise à améliorer la santé publique dans des pays en développement et des pays émergents, plus spécifiquement dans des zones isolées ne disposant pas de connectivité.

Afin de mobiliser l'expertise et le potentiel de la place financière du Luxembourg pour soutenir le secteur de la coopération au développement, la Coopération appuie l'agence de transfert de technologies financières (ATTF/House of Training) dans la mise en œuvre d'un programme de formations au Cabo Verde, El Salvador, Kosovo, Vietnam, en Mongolie et en Afrique de l'Ouest. Cet échange contribue, au-delà du transfert de connaissances dans le secteur bancaire, à la valorisation du savoir-faire de la place financière luxembourgeoise, ainsi qu'à l'établissement de liens internationaux durables entre professionnels du secteur.

ÉVALUATION

PRÉSIDENCE DU RÉSEAU DE MESURE DES PERFORMANCES DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES (MOPAN)

L'année 2017 a été marquée par l'endossement du Luxembourg de la Présidence du réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN).

Le réseau a été créé en 2002 et le Luxembourg y est membre depuis 2014. MOPAN a pour mission d'évaluer l'efficacité des organisations multilatérales financées pour des interventions de développement et d'aide humanitaire. Actuellement, MOPAN réunit 18 pays membres qui fournissent 95% de l'aide publique au développement aux organisations multilatérales, à savoir : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et la Suisse. Les membres partagent un intérêt commun pour évaluer l'efficacité des principales organisations multilatérales qu'ils financent.

La présidence du réseau se fait à travers un roulement entre les pays membres. Malgré son adhésion récente au réseau comparée à d'autres pays membres, le Luxembourg a accepté sans hésitation l'endossement de la présidence du réseau pour l'année 2017. Le mandat a été assuré par Monsieur l'Ambassadeur, Paul Duhr, en tant que Président du réseau, avec l'appui du service « Évaluation et contrôle de qualité » de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

Le Luxembourg avait le rôle de présider et modérer les discussions lors des séances plénières du Comité de pilotage qui se sont tenues deux fois en 2017, la première en avril 2017 à Paris à l'OCDE qui héberge le secrétariat du réseau et la deuxième en octobre au Luxembourg. Le Luxembourg a appuyé les membres du réseau et son secrétariat dans la planification et la mise en œuvre des activités et événements qui ont ponctué l'année 2017. En effet, le Luxembourg a assumé la présidence durant une année charnière pour le réseau avec la publication des rapports d'évaluation du cycle 2015-2016 et le lancement des évaluations de 14 organisations internationales sélectionnées sur base consensuelle entre les membres du réseau pour le nouveau cycle 2017-2018. Le Luxembourg a encadré également l'élaboration des termes de référence des deux évaluations méthodologique et stratégique du réseau qui seront finalisées en 2018.

En décembre 2017, le Luxembourg a passé le flambeau à la Norvège pour assurer la présidence du réseau en 2018.

ÉTUDE ÉVALUATIVE RÉTROSPECTIVE AU SALVADOR



Évaluation El Salvador – visite de terrain

L'étude évaluative sur 15 années de coopération entre la République du Salvador et le Grand-Duché de Luxembourg qui a été lancée en 2017 s'inscrit dans la continuité de la stratégie de sortie graduelle que le Luxembourg a entamée avec les pays qui ne figurent plus sur la liste des pays partenaires privilégiés de la Coopération luxembourgeoise car ils ont atteint des niveaux de développement supérieurs. Un premier exercice de ce genre a été réalisé au Vietnam en 2016. Cette étude évaluative a fait face à certains défis méthodologiques dus au manque de données pertinentes et fiables et d'indicateurs solides. L'étude a combiné des méthodes d'analyse quantitatives et qualitatives avec la reconstruction du cadre logique d'intervention sur les quinze années.

L'objectif de cette étude évaluative était d'apprécier l'évolution des relations de la Coopération au développement entre le Luxembourg et le Salvador au cours de cette période en évaluant la pertinence, l'efficacité et l'efficience ainsi que la durabilité et l'impact sur la réduction de la pauvreté des interventions mises en œuvre dans le contexte des politiques nationales de lutte contre la pauvreté menée par les autorités salvadoriennes. Dans le cadre de l'étude, des médias de communication ont été développés, notamment une brochure et une vidéo, pour valoriser et capitaliser 15 ans de coopération entre les deux pays. La finalisation du rapport final et la livraison des supports de communication est prévue pour fin avril 2018.

Cette étude évaluative a suscité l'intérêt de la communauté d'évaluation et a fait l'objet d'une présentation sur la combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives lors d'un atelier organisé par la SOLEP, la Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective.

REVUE PAR LES PAIRS DU PROJET RÉGIONAL FEVE 3, ENDA SANTÉ



Photo prise à l'île de Gorée au Sénégal lors de l'atelier de formation de la revue par les pairs FEVE 3

En 2017, la Coopération luxembourgeoise a mandaté le bureau d'études ARTEMIS Management S.A. de la revue par les pairs du projet FEVE 3 mis en œuvre par ENDA Santé dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un concept innovant qui applique la méthodologie d'une revue par les pairs à des projets de la société civile. Les évaluations antérieures du projet avaient montré que des évaluateurs externes n'avaient pas toujours un bon accès aux populations clés ciblées à travers ce projet, ni aux données nécessaires pour mener à bien l'évaluation. En conséquence, il n'y avait pas d'appropriation des résultats et pas de suivi des recommandations. Il a donc été décidé de faire recours à une approche par les pairs et ARTEMIS a été mandaté de conduire la phase pilote qui couvre trois pays, à savoir le Sénégal, le Niger et le Cabo Verde. Mis à part l'évaluation même, ARTEMIS est chargé de former des représentants du projet issus des neuf pays pour les rendre compétents de mener l'évaluation eux-mêmes et, par après, devenir formateurs du prochain groupe de pairs. Cette approche permet un accès beaucoup plus large aux populations clés et une meilleure appropriation du processus d'évaluation et de ses résultats et recommandations. La phase pilote s'achèvera au cours de l'été 2018 et le processus continuera dans les six pays restants au courant de 2018-2019.

Titre	Туре	Date/Durée
Revue par les pairs du programme FEVE 3	ONG internationale / Revue à mi-parcours employant la méthodologie de revue par les pairs	2017-2018
Étude évaluative des relations de coopération au développement entre le Luxembourg et le Salvador	Pays partenaire / Étude évaluative rétrospective	2017-2018
Évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre en République centrafricaine	Étude évaluative	2017
Évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre au Népal	Étude évaluative	2017
Évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre au Myanmar	Étude évaluative	2017
Évaluation du Programme indicatif de Coopération (PIC III, 2011-2017) entre la République du Nicaragua et le Grand-Duché de Luxembourg	Pays partenaire / Évaluation finale	2017-2018
Évaluation des activités de l'accord cadre (2014-2018) en consortium avec SOS Faim et ASTM	ONG Accord-cadre / Évaluation de projet	2017
É Evaluation de la Société palestinienne de secours médical (PMRS)	ONG internationale / Évaluation de projet	2017-2018

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2017



Réunion du Comité Interministériel pour la Coopération au Développement

MANDAT

La loi du 9 mai 2012 portant modification de la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire prévoit d'une part l'extension des compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement à la cohérence des politiques pour le développement (article 50) et, d'autre part, demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (article 6).

Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du Comité interministériel pour la coopération au développement.

COMPOSITION

L'article premier du règlement grand-ducal du 7 août 2012 dispose que chaque membre du gouvernement désigne un délégué pour siéger au comité.

La liste des membres est mise à jour régulièrement et publiée sur le site internet de la Coopération luxembourgeoise, de manière à assurer la transparence des procédures.

La nomination de membres titulaires et suppléants répond à la demande de certains départements ministériels d'être associés aux travaux du comité.

ACTIVITÉS

Le comité s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2017, à savoir le 16 février, le 21 avril, le 2 juin, le 29 septembre, le 17 novembre et le 8 décembre. Les représentants du Cercle des ONG étaient régulièrement présents lors de ces réunions.

Le comité a été saisi du projet de rapport annuel de ses travaux à intégrer dans le rapport annuel de l'année 2016 de la Coopération luxembourgeoise et l'a approuvé.

Lors des réunions en 2017 et conformément au mandat du comité, certains grands thèmes ont été abordés, à savoir :

A) GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

- Le comité s'est vu présenter le bilan du suivi des engagements du Sommet humanitaire mondial, qui a eu lieu en mai 2016 à Istanbul. Lors du sommet, le Luxembourg a pris 45 engagements facultatifs, dont 42 purement luxembourgeois et 3 « conjoints ». La mise en œuvre des engagements luxembourgeois, qui ont des thématiques très précises et variées, est en cours de réalisation. Le comité a été informé que la responsabilité pour la mise en œuvre revient essentiellement à la Direction de la coopération et de l'action humanitaire, respectivement au ministère des Affaires étrangères et européennes au sens large. Cependant, certains engagements pris (notamment les engagements 21 et 22) concernent plusieurs ministères, à savoir le ministère du Développement durable et des Infrastructures et le ministère de l'Intérieur.
- Le comité a été informé sur le renforcement des relations de la Coopération luxembourgeoise avec le secteur privé, notamment au moyen de la Business Partnership Facility (BPF) et de la microfinance
- L'examen par les pairs du Comité d'aide au développement (CAD), qui a été effectué au Luxembourg en mars 2017 afin d'évaluer la politique luxembourgeoise de coopération au développement, avec ses stratégies, instruments et moyens, a été présenté au comité. L'OCDE a publié, le 19 octobre 2017, les résultats de l'examen par les pairs dont le Luxembourg s'est montré très satisfait. Le CAD a formulé 13 recommandations pour perfectionner certains volets, dont le domaine des stratégies de la coopération luxembourgeoise.
- Le comité a assisté à une présentation de l'étude « Diaspora capverdienne au Luxembourg sous l'angle des pratiques de solidarité de la communauté capverdienne avec leur pays d'origine ».
 L'étude en question adresse trois volets : i) le flux migratoire, ii) la participation sociale et politique de la population capverdienne au Luxembourg, iii) les liens avec la population capverdienne au Cabo Verde en matière de solidarité et coopération. La présentation au Comité interministériel s'est concentrée sur ce dernier aspect.
- Le comité a été invité puis informé sur les Assises de la Coopération luxembourgeoise qui se sont tenues les 13 et 14 septembre 2017 au European Convention Center à Luxembourg-Kirchberg. Le thème principal des assises était la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et, plus précisément, de l'Objectif de développement durable n° 17 portant sur les partenariats multi acteurs inclusifs pour une coopération efficace au service du développement. Les Assises ont réuni 190 acteurs différents, dont des représentants des pays partenaires, des membres du Parlement, de différents ministères luxembourgeois, de l'agence LuxDev, des nombreuses ONG engagées du Luxembourg et du Sud, des institutions internationales, du secteur privé et du monde de la recherche.
- Le comité a été informé de la loi modifiée sur la coopération au développement et l'action humanitaire votée en décembre 2017 et qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Les modifications concernent les taux de cofinancement, qui ont été fixés à 80 % pour les projets mis en œuvre dans les PMA et les pays partenaires de la coopération luxembourgeoise ainsi que pour les projets qui portent directement sur les droits de la personne et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et jeunes filles. Tous les autres projets, c'est-à-dire les cofinancements simples ou des projets faisant partie d'accords-cadres, sont désormais cofinancés à 60 %.
- Le comité a assisté à la présentation du « Center for Global Development » (CGD), un groupe de réflexion qui publie chaque année l'indice de l'engagement pour le développement (CDI).
 L'objectif du CGD est de suivre et de comparer les efforts des 27 pays les plus riches pour améliorer leurs politiques en faveur du développement.

B) COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

- Dans le cadre de son mandat en matière de cohérence des politiques pour le développement, le comité a tenu deux débats au cours de l'année 2017 :
 - Un premier sur la « politique agricole commune (PAC) et les pays en voie de développement », qui a débouché sur l'émission d'un projet d'avis de la part du Comité interministériel.
 - Un second sur la « coopération administrative dans le domaine de la fiscalité au Luxembourg : état des lieux ».

Lors de ces deux débats, différents experts gouvernementaux ont présenté le fond du dossier aux délégués du comité avec les positions nationales prises, le tout sous l'angle de la cohérence des politiques pour le développement. Le comité a par ailleurs entendu l'analyse du dossier des représentants du Cercle des ONG avant d'entamer la discussion sur une éventuelle position ou un avis à adopter.

Sur base de sa méthode de travail, le Comité interministériel a pu émettre un projet d'avis sur la cohérence de la politique agricole commune (PAC) au regard des politiques pour le développement, le 2 juin 2017.

En ce qui concerne le suivi du débat sur la « coopération administrative dans le domaine de la fiscalité au Luxembourg : état des lieux », des présentations ont été tenues de la part du ministère des Finances et d'OXFAM.

- Le comité a assisté à la présentation par le Cercle des ONG de l'édition 2017 du baromètre (Fair Politics) sur la cohérence des politiques pour le développement, qui a été publiée en parallèle de la déclaration de Monsieur le ministre de la Coopération à la Chambre des Députés.
- Le comité a assisté à la présentation du questionnaire de l'OCDE sur les mécanismes institutionnels pour renforcer la cohérence des politiques dans le cadre de la mise en œuvre des ODD. Le comité a discuté brièvement avec les parties intéressées, y inclus les ONG, les éléments à faire relever dans le questionnaire, également en vue avec la coopération des ONG, en se basant également sur les résultats de l'examen des pairs. Les différents ministères ont été invités à contribuer dans leur domaine les informations à inclure dans les réponses au questionnaire.

C) L'AGENDA 2030

- Le comité a été informé des différentes trames de mise en œuvre de l'Agenda 2030, avec ses
 17 objectifs, 169 cibles et 243 indicateurs, notamment par la présentation des obligations et rôles des acteurs variés et des différentes étapes prévues pour la mise en œuvre.
- Le comité a assisté à la présentation du ECDPM de Maastricht (European Centre for Development Policy and Management – Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement), illustrant le passage des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) vers les objectifs de développement durable (ODD).

D) PERSONNEL ACTIF DANS LE DÉVELOPPEMENT

Conformément aux articles 24 et 50 de la loi modifiée du 6 janvier 1996, le comité a donné son agrément par voie écrite à :

- 5 demandes de statut d'agent de la coopération,
- la prolongation d'1 contrat d'agent de la coopération,
- la prolongation de 12 coopérants,
- 6 nouvelles demandes de statut du coopérant assimilé,
- 64 demandes de congé de coopération.

COMMUNICATION

La Coopération luxembourgeoise a mis en œuvre une série d'activités de communication durant l'année 2017, notamment la mise à jour de diverses publications, le rapport annuel 2016, News! La newsletter de la Coopération luxembourgeoise et a participé à la Foire de l'étudiant. La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a également participé aux travaux de la Cellule de communication et d'information du MAEE pour la coordination des contenus sur les médias sociaux et l'élaboration d'un certain nombre de documents stratégiques.

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES CHIFFRES POUR 2017

Conférences de presse organisées

56 Communiqués de presse diffusés

Nouveaux dépliants réalisés VIETNAM MICROFINANCE

Dépliants/brochure mis à jour JE M'ENGAGE BUSINESS PARTNERSHIP FACILITY Brochures pays mises à jour BURKINA FASO CABO VERDE MALI NIGER SÉNÉGAL NICARAGUA

ANNEXES

Adresses utiles

I. Coordonnées des missions et bureaux luxembourgeois à l'étranger qui interviennent dans la gestion des projets de coopération au développement et d'action humanitaire

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Vientiane

Rue Dongpayna, Ban Saphanthong Neua Sisattanak Distrct

Vientiane Capital, Lao PDR Tél. : +856 21 417320 Fax : +856 21 41 7321

Courriel: vientiane.amb@mae.etat.lu

L'Ambassade est chargée des relations de coopération avec les deux pays partenaires privilégiés en Asie du Sud-Est, le Vietnam et le Laos. Son responsable est M. Claude Jentgen, chargé d'affaires a.i.

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar

Cité des Jeunes Cadres Lébous

Zone Toundoup Riya

Lot n° 43, Route de l'aéroport Léopold Sédar Senghor

BP 11750 Dakar - Sénégal

Tél.: +221 33 869 59-59 / 61 / 62/ 63

Fax: +221 33 869 59 60

Courriel: dakar.amb@mae.etat.lu

L'Ambassade est chargée des relations de coopération avec le Sénégal

Son responsable est Mme Nicole Bintner, Ambassadeur

Bureau d'Ambassade à Bamako

ACI 2000, Bamako Tél. : +223 20 23 00 89

Son responsable est M. Patrick Fischbach.

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Praia

B.P. 163 Plateau

Praia - Cabo Verde Tél.: +238 261 95 62 Fax: +238 261 95 63

Courriel: praia.amb@mae.etat.lu

L'Ambassade est chargée des relations de coopération avec

la République de Cabo Verde.

Son responsable est Mme Angèle Da Cruz, chargée d'affaires a.i.

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Pristina

Selim Berisha, 1810 000 Pristina

Kosovo

Tél.: +383 38 22 67 87

Courriel: pristina.amb@mae.etat.lu

L'Ambassade s'occupe principalement des relations de coopération

Son responsable est Mme Anne Dostert, chargée d'affaires a.i.

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Ouagadougou

937 Avenue Kwamé N'krumah 11 B.P. 1609 CMS Ouagadougou 11 Burkina Faso

Tél.: +226 503 013-37 / 38 Fax: +226 50 30 15 09

Courriel: ouagadougou.amb@mae.etat.lu

L'Ambassade est en charge des relations de coopération avec le Burkina

Faso et le Niger.

Son responsable est M. Max Lamesch, chargé d'affaires a.i.

Bureau d'Ambassade à Niamey

boulevard Mali Béro Rue IB-67 Issa Beri BP 13 254 Niamey

Niger

Tél.: +227 20 72 51 53

Son responsable est M. Eric Dietz.

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Managua

Del Hospital Militar, 1 c. al norte, 1.5 c. al Oeste

Frente al Hotel Maracaas INN

AP 969

Managua - Nicaragua Tél.: +505 22 68 1881 Fax: +505 22 66 7965

Courriel: managua.amb@mae.etat.lu

L'Ambassade est en charge des relations de coopération avec

le Nicaragua et El Salvador.

Son responsable est M. André Biever, chargé d'affaires a.i.

II. Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement

Lux-Development S.A. 10, rue de la Grève B.P. 2273 L-1022 Luxembourg

Tél.: +352 29 58 58 1 Fax: +352 29 58 58 200

Courriel: ask@lux-development.lu Page d'accueil: www.luxdev.lu

III. Cercle de coopération des ONG de développement

13, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg Fax: +352 26 02 09 26 Page d'accueil: www.cercle.lu Courriel: info@cercle.lu

IV. Centres de documentation au Luxembourg spécialisés en matière de coopération au développement

Centre d'Information Tiers Monde (CITIM)

55, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg Tél.: +352 40 04 27-1 / 31 Fax: +352 40 04 27-27

Courriel: education@astm.lu

 $Page\ d'accueil: www.astm.lu\ ou\ www.citim.lu$

Maison de la microfinance

39, rue Glesener L-1631 Luxembourg Tél.: +352 45 68 68-1 Fax: +352 45 68 68-68

Courriel: adainfo@microfinance.lu Page d'accueil: www.microfinance.lu

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 2017

6, rue de la Congrégation L-1352 Luxembourg Tél. : +352 247-82351 Fax : +352 46 38 42 Vous pouvez joindre les membres de la Direction de la Coopération au développement par courrier électronique sous l'adresse suivante : prénom.nom@mae.etat.lu

Direction			
Directeur	Manuel TONNAR	Premier Conseiller de Légation	+352 247 82364
Directeur adjoint / Humanitaire	Florence ENSCH	Conseiller de Légation 1ère classe	+352 247 82481
Directeur adjoint / Coopération	Patricia POMMERELL	Conseiller de Légation	+352 247 82361
Secrétaire de direction	Suzanne DE ALMEIDA	Employée	+352 247 82351
Service « Administration et finances »			
Finances			
Coordination	Jean-Marc LENTZ	Chargé de programme	+352 247 82448
Exécution budgétaire	Malou FELTEN	Employée	+352 247 82458
Agences onusiennes	Patrick AREND	Chef de bureau adjoint	+352 247 88325
Administration			
Appui aux programmes	Alain WEBER	Inspecteur principal 1er en rang	+352 247 82436
Courrier et archives	Daniel PENEZ	1 ^{er} Commis principal	+352 247 88369
	Marc THEIN	Agent de la coopération	+352 247 88346
Huissiers	Hervé WOHL	Huissier dirigeant	+352 247 82319
	Jennifer HOSS	Employée	+352 247 82322
Service « Évaluation et contrôle de qual	ité »		
Coordination	Natacha GOMES	Attachée de Légation	+352 247 82438
Procédures et Statistiques	Jean-Marc LENTZ	Chargé de programme	+352 247 82448
Desk	lmen METHNI	Agent de la coopération	+352 247 82425
Service « Programmes »			
Coopération bilatérale			
Afrique			
Desk – Burkina Faso, Niger	Dominique CHEVOLET	Attaché de Légation	+352 247 82338
Desk – Cabo Verde	Alexandra ALLEN	Attachée de Légation	+352 247 82480
Desk – Sénégal, Mali	Charlotte HELMINGER	Attachée de Légation	+352 247 82374
Amérique latine : Nicaragua, El Salvado			
Desk	Cathy WISELER	Attachée de Légation	+352 247 82474
Asie : Vietnam, Laos, Mongolie, Myann			
Desk	Cathy WISELER	Attachée de Légation	+352 247 82474
Coopération régionale			
Desk Afrique	Charlotte HELMINGER	Attachée de Légation	+352 247 82374
Desk Asie/Amérique centrale	Cathy WISELER	Attachée de Légation	+352 247 82474
Autres régions			
Desk – Kosovo	Dominique CHEVOLET	Attaché de Légation	+352 247 82338
Desk – TPO, Afghanistan,	Jean DAMY	Rédacteur principal	+352 247 82354
Tunisie			
Coopération multilatérale			
Union européenne			
Coordination	Alex DIEDERICH	Chargé de programmes	+352 247 82453

ACP			
Desk	Jean DAMY	Rédacteur principal	+352 247 82354
ONU et agences spécialisées			
Coordination	Philippe MORES	Secrétaire de Légation	+352 247 82388
Desk	Patrick AREND	Chef de bureau adjoint	+352 247 88325
Desk	Anne-Laure THEIS	Employée	+352 247 82479
OCDE - CAD			
Représentant au CAD	Patricia POMMERELL	Conseiller de Légation	+352 247 82361
Coopération avec les ONG			
Coordination	Alain WEBER	Inspecteur principal 1er en rang	+352 247 82436
Desk	Sarah ANJO	Inspecteur principal	+352 247 82440
Desk	Lynn HANSEL	Chef de bureau adjoint	+352 247 82373
Action humanitaire			
Coordination générale	Florence ENSCH	Conseiller de légation 1ère classe	+352 247 82481
Desk action humanitaire	Georges BLEY	Attaché de Légation	+352 247 82347
Desk action humanitaire/ONG	Samantha RIES	Rédacteur	+352 247 82328
Coordination emergency.lu	Gilles HOFFMANN	Chargé de gestion	+352 247 82428
Desk emergency.lu	Samantha RIES	Rédacteur	+352 247 82328
Desk emergency.lu	Bram KRIEPS	Agent de la Coopération	+352 247 88368
Desk emergency.lu	Mickaël AVAUX	Agent détaché	+352 247 82416
Sensibilisation et éducation au déve	loppement		
Desk	Lynn HANSEL	Chef de bureau adjoint	+352 247 82373
Expertise sectorielle et thématique			
Santé	Anne-Laure THEIS	Employée	+352 247 82479
Migration	Alex DIEDERICH	Chargé de programme	+352 247 82453
Environnement/climat	Alexandra ALLEN	Attachée de Légation	+352 247 82480
Gouvernance	Dominique CHEVOLET	Attaché de Légation	+352 247 82338
Genre	Cathy WISELER	Attachée de Légation	+352 247 82474
Cohérence des politiques	Thomas LAMMAR	Attaché de Légation	+352 247 82449
Efficacité de l'aide	Charlotte HELMINGER	Attachée de Légation	+352 247 82374
Finance inclusive/ Secteur privé			
Desk	Thomas LAMMAR	Attaché de Légation	+352 247 82449
Communication			
Coordination	Alexandra ALLEN	Attachée de Légation	+352 247 82480
Desk	Lynn HANSEL	Chef de bureau adjoint	+352 247 82373
Comité interministériel pour la coop	pération au développement		
Coordination/Présidence	Manuel TONNAR	Premier Conseiller de Légation	+352 247 82364
Secrétaire du comité	Alain WEBER	Inspecteur principal 1er en rang	+352 247 82436
Bureau du Ministre Romain Schneid	ler		
Secrétaire particulière	Valérie MACHADO	Employée	+352 247 82307

Ambassades / RP (sur budget Dir5/AP	D)		
Ambassade Ouagadougou	Max LAMESCH	Chargé d'affaires	+226 253 013 38
	Sara BOLLIRI	Agent de la coopération	+226 253 013 38
Bureau Niamey	Eric DIETZ	Agent de la coopération	+227 203 512 73
Ambassade Dakar	Nicole BINTNER	Ambassadeur	+221 33 869 5959
	Rui FERNANDES	Agent de la coopération	+221 33 869 5962
Bureau Bamako	Patrick FISCHBACH	Agent de la coopération	+223 20 23 00 89
Ambassade Praia	Angèle da CRUZ	Chargée d'affaires	+238 261 95 62
Ambassade Managua	André BIEVER	Chargé d'affaires	+505 2268 1881
	Joé GEISBUSCH	Agent de la coopération	+505 2268 1881
Ambassade Vientiane	Claude JENTGEN	Chargé d'affaires	+856 2141 7320
	Julie WAGNER	Agent de la coopération	+856 2141 7320
Ambassade Pristina	Anne DOSTERT	Chargée d'affaires	+381 38 226 787
RP UE Bruxelles	Jamil CLAUDE	Agent de la coopération	+32 273 75728
RP ONU New York	Sylvie DOS SANTOS	Agent de la coopération	+1 212 935 3589
RP ONU Genève	Philippe WEALER	Agent de la coopération	+41 22 919 1929

Édité par la:

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire 6, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg Tél.: +352 247 82351 Fax: +352 46 38 42

www.gouvernement.lu/cooperation www.facebook.com/maee.luxembourg www.cooperation.lu (microsite dédié aux rapports annuels)

Crédit photo:

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire Lux-Developement S.A.

Conception et réalisation :

cropmark, Luxembourg